

COMBATS POUR LE
CLIMAT
FIDEL 010 / 04 98 32 37 44

Rentrée scolaire
Nouveau ton. Nouveaux actes ?

L'environnement,
un combat syndical

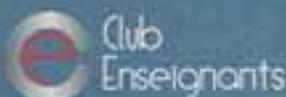
PAS DE
NATURE
PAS DE FUTURE

Résorber la grande pauvreté

Bougers-vous !

LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

POUR LES
ADHÉRENTS



-20%*

SUR VOTRE ASSURANCE
AUTO OU HABITATION

-10%**

SUR VOTRE ASSURANCE
VIE PRO

Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/enseignement

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Karine,
enseignante.

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS - R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute première adhésion à GMF par la souscription d'un contrat AUTO PASS ou habitation DOMO PASS entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 20 % appliquée sur la 1^{ère} cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre valable une seule fois non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

**Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS - R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute souscription d'un contrat VIE PRO entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 10 % appliquée sur la cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS et Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

17 L'environnement, un combat syndical



6 Rentrée sociale Rassembler pour mobiliser



8 CESE Résorber la grande pauvreté



11 Salaires Un rendez-vous en trompe l'œil !



14 Rentrée scolaire Nouveau ton. Nouveaux actes ?



15 Orientation Un rapport mais pas de budget



28 Saison 2019-2020 Le théâtre à l'offensive



30 Rencontre avec Marianne Klapisch

Revue de la
Fédération Syndicale Unitaire
104, rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél : fsu.nationale@fsu.fr
pour@fsu.fr
N° CP : 0720-S07429
N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication :
Bernadette Groison
Rédaction :
Sandrine Charrier,
Pierre Garnier,
Matthieu Leiritz,
Jacques Mucchielli,
Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Valérie Soumaille
Conception :
NAJA presse

Publicité :
Com d'habitude Publicité
Clotilde Poitevin
7, rue Emile LACOSTE
19100 Brive
Tél. : 05 55 24 14 03
clotilde.poitevin@comdhabitude.fr
Compogravure : CAG
Impression : SIEP
Crédit photo couverture :
Tréviens/Naja
Prix au numéro : 0,70 €

Abonnement : 5,60 €
Si vous changez d'adresse,
veuillez communiquer
vos nouvelles coordonnées
à votre syndicat.



Ce numéro comporte
un encart adl partner
aux abonnés, ainsi qu'un
24 pages Retraites

ÉDITO

Changement de ton : et après ?

A lors que les tensions internationales rivalisent avec les effets dévastateurs du changement climatique, les dirigeants de ce monde ont bien du mal à prendre la mesure des évolutions et ils ont surtout bien du mal à renoncer à leur course aux profits entraînant ainsi toujours plus de drames et d'inégalités. Dans ce contexte d'instabilité, il n'a jamais été aussi urgent de faire société ensemble pour relever les nombreux défis devant nous. Mais en voulant gérer l'État comme une entreprise, le gouvernement fait le choix de privilégier l'individualisme plutôt que la force collective. Alors évidemment, après la loi pour l'école de la confiance, celle de transformation de la Fonction publique votée cet été, les sujets de préoccupation et d'inquiétude ne manquent pas : conditions de la rentrée scolaire, réforme des retraites, salaires, avenir de la Fonction publique... Mais les raisons d'espérer de changer la donne non plus. Les mouvements de cet été aux Urgences comme dans les parcs nationaux montrent que si le gouvernement croit en avoir fini avec la Fonction publique, la bataille n'est pas terminée. La FSU s'engage dans cette rentrée bien déterminée à intervenir et agir, avec les agent-es, sur tous les sujets. Et si le gouvernement affiche un changement de ton à cette rentrée, elle ne jugera que sur les actes. Il ne suffira pas de concerter, des réponses devront être apportées. Et cela ne se fera pas sans l'intervention des personnels. Notre syndicalisme est un bon outil pour redonner confiance dans l'intelligence collective, pour penser les alternatives et élaborer des revendications, pour rassembler, créer les rapports de force nécessaires pour conquérir de nouveaux droits. Il nous faut convaincre toutes et tous les agent-es, les salarié-es, les retraité-es et les jeunes que c'est par un mouvement syndical fort, le plus unitaire possible, que nous gagnerons les batailles à venir. Une autre bataille que la FSU est bien décidée à mener... Le ton de la rentrée est donné pour la FSU...



Bernadette Groison

Migrant-es : encore un été meurtrier

Le drame des migrant-es se poursuit. Le cimetière méditerranéen s'étend de jour en jour. Face à l'égoïsme et aux politiques de repli des États européens, symbolisées par la brutalité du nationaliste italien Salvini, des associations et des personnalités tentent de sauver des vies. Le navire humanitaire Ocean Viking a ainsi recueilli près de 400 personnes migrantes. Sous la pression de l'opinion, 6 pays de l'Union, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, le Portugal, l'Irlande et la Roumanie se sont engagés ensemble à prendre en charge la totalité d'entre elles. 150 seront transférées en France seront hébergées dans des centres pour demandeurs et demandeuses d'asile, en attendant la décision finale de l'Ofpra. Seules une politique concertée d'accueil à l'échelle de l'Union et l'envoi de moyens maritimes au large des côtes pourront limiter le nombre de victimes fuyant la misère, la dictature et la guerre.

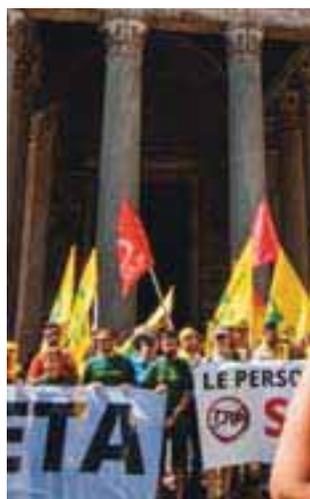


CETA

L'accord commercial devant le Sénat

Accord commercial entre l'Union européenne et le Canada, le **Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA)**, a été voté par l'Assemblée nationale le 23 juillet dernier. 266 voix « pour », 213 « contre » : le débat a été vif. Le projet de loi de ratification devrait être examiné au Sénat en octobre. Objectif annoncé du CETA : renforcer des liens déjà forts entre pays de l'UE et Canada. Il consiste à réduire les droits de douane pour favoriser les échanges commerciaux, mais concerne également les services, les marchés publics, et contribue à harmoniser des normes sanitaires, sociales, techniques et environnementales.

Pour la Commission européenne, la mise en œuvre du CETA devrait permettre aux États membres de l'UE de soutenir leur croissance par l'extension des marchés accessibles à leurs entreprises. En prévi-



Problème majeur du CETA : son incompatibilité avec l'accord de Paris sur le climat.

sion, une augmentation de 25 % les échanges.

Problème majeur du CETA : son incompatibilité avec l'accord de Paris sur le climat. Selon le rapport Schubert commandé par Edouard Philippe, le CETA devrait générer une hausse des émissions de gaz à effet de serre

due à l'augmentation du transport international, et aux investissements dans des industries fossiles canadiennes et dans un modèle agricole encore plus industrialisé qu'en Europe. Le rapport alerte sur un risque d'influence accrue de lobbies qui pourraient contester devant un tribunal d'arbitrage des règles contrariant leurs profits. En termes de normes, la viande canadienne pourra toujours être nourrie aux farines animales ou traitée aux antibiotiques, deux pratiques formellement interdites dans l'UE. Des discussions en cours visent à dissuader l'UE et ses États membres de prononcer une interdiction complète du glyphosate et des limitations dans l'utilisation de pesticides.

Mettre sous le tapis l'accord de Paris ou vouloir coûte que coûte viser une croissance maximale, telle est la question. ♦

Pierre Garnier

Féminicides : « L'État s'est engagé »

C'EST L'ACTU

Le terme féminicide est entré dans le vocabulaire.

Peut-on parler de prise de conscience ?

Ce terme interpelle. Il permet de mettre l'accent sur le fait qu'il s'agit du meurtre d'une femme parce qu'elle est femme. On considère le féminicide comme un fait social. La prise de conscience se généralisera avec du temps. Il est difficile de ne plus trouver de circonstances atténuantes à la violence exercée par un homme. C'est un travail à long terme qui doit être entrepris. L'éducation est un levier indispensable.

@feminicides.fr décompte 93 femmes tuées depuis le début de l'année. Que faire pour enrayer cela ?

Il faudrait renforcer les formations à l'accueil dans les commissariats, l'accompagnement, la protection des enfants. Développer l'écoute, connaître les erreurs à éviter. Tout faire pour que le dépôt de plainte ne soit plus un problème.

Une plainte doit être suivie d'effets immédiats : mettre à l'abri la femme, éloigner et neutraliser l'homme violent, imposer un bracelet d'éloignement qui semble selon l'expérience espagnole plus efficace qu'un téléphone *grave danger*.

Qu'attendez-vous du Grenelle contre les violences conjugales ?

Les conclusions sont très attendues. J'attends la feuille de route et les propositions d'actions qui devraient en découler. L'état s'est engagé. Il y a une grande pression de la part des citoyens et des associations ce qui peut être positif. Il faudra ensuite faire un premier bilan au bout de six mois, pérenniser les actions efficaces et en proposer de nouvelles



Ghada Hatem, gynécologue, a créé la maison des femmes de Saint-Denis

Propos recueillis par Marie-Rose Rodriguez-Martins



**LA BANQUE
DU MONDE
DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE
ET DE LA CULTURE**

UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

- **L'expertise d'une banque dédiée** aux personnels de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture, de l'enseignement public agricole et de l'enseignement privé sous contrat.
- **Une banque coopérative** fondée sur des valeurs de confiance et de proximité.
- **Un service de banque en ligne** pour rester proche malgré la distance.
- **L'expertise de conseillers** qui assurent un suivi personnalisé de vos comptes.
- **Des assurances** conçues pour s'adapter à votre statut et à vos besoins.

Crédit  Mutuel
Enseignant

Retraité-es : poursuivre la mobilisation

« Pourquoi les retraités ont des raisons de s'inquiéter », titre le sociologue H. Nathan dans *Alternatives Économiques*. Effectivement, toutes les études attestent de la dégradation du pouvoir d'achat et d'une paupérisation annoncée pour certains et certaines. Ainsi, le Comité de suivi des retraites, en juillet 2019, recommande au gouvernement de porter une attention particulière aux règles d'indexation des pensions, afin d'assurer « un meilleur partage de la croissance entre actifs et retraités ». Au contraire le projet Delevoye fait le choix de maintenir l'indexation des pensions sur les prix, ce qui appauvrit les retraités. Aussi, les retraité-es avec le groupe des 9 organisations poursuivent la mobilisation : le mardi 8 octobre sera une journée nationale d'action décentralisée, préparée par des rencontres départementales et nationales. La mobilisation du 20 juin 2019, qui a permis de réunir plus de 200 000 cartes-pétitions adressées au Président de la République, se poursuit.

Rentrée sociale

Rassembler pour mobiliser

Le gouvernement et la majorité abordent la rentrée avec une certaine appréhension, d'où le choix d'afficher une volonté de dialogue avec les syndicats sans toutefois remettre en cause sa politique libérale.

Dans un monde où s'accroissent les tensions nationalistes et les menaces de guerre économique, le G7, réuni à Biarritz, discours sur l'accroissement des inégalités. Le Président Macron n'en poursuit pas moins ses attaques contre l'État social et les droits du salariat. La réforme des retraites est ainsi clairement destinée à retarder l'âge de départ à la retraite. Une réforme dont le gouvernement dit lui-même que les fonctionnaires seront pénalisés. La FSU a obtenu l'ouverture de discussion sur la question



de la revalorisation salariale des enseignant-es. Elle intervient pour que la politique salariale soit revue pour tou-t-es les agent-es. La loi sur la Fonction publique a été votée cette été et celle sur l'école se met en œuvre. Plusieurs organisations appellent unilatéralement à des mobilisations en septembre. Pour la FSU, il s'agit de continuer à débattre avec les personnels, de rassembler et de mobiliser pour contraindre

cette majorité, essentiellement forte de l'appui des classes dirigeantes et de la faiblesse actuelle d'une opposition de gauche, à négocier et à entendre les revendications. La FSU participe aux réunions interprofessionnelles du 3 septembre et intersyndicales de la Fonction publique le 5 septembre, avec la volonté de rassembler pour créer un rapport de force permettant d'obtenir un autre choix. ♦ **Matthieu Leirritz**

Inégalités

La France des riches

Le rapport 2019 de l'Observatoire des inégalités, association d'experts, de chercheurs et chercheuses, dessine un panorama complet des inégalités sur des thèmes clés comme revenus, éducation, travail, santé, logement. Les écarts demeurent persistants.

« La France est, après la Suisse, le pays d'Europe où les riches sont les plus riches » souligne le rapport que vient de publier l'Observatoire des inégalités. Sur dix ans, l'écart en revenu annuel entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres a augmenté de 10 000 euros. Inégalités que risquent encore de creuser des mesures prises par le gouvernement

Macron comme les baisses d'impôts pour les foyers les plus aisés. En 2016, la France comptait cinq millions de personnes pauvres, vivant avec moins de 855 euros par mois, issue principalement des catégories populaires, mères de familles monoparentales, immigrées. Milieux populaires dont la part des enfants se réduit tout au long de la scolarité. Ils sont 12 % à l'université, 7 % en classes préparatoires, mais plus présents en BTS où ils forment un quart des effectifs. L'Observatoire décrit un système formaté pour la réussite des enfants des classes favorisées, mais précise

que l'école n'augmente pas les inégalités, qui sans elle seraient démultipliées. Si des progrès ont été réalisés, il reste par an 80 000 jeunes qui quittent l'école avec un « bagage faible ». Gros enjeu puisque 18% des personnes non diplômées sont au chômage.

« Pouvoir ou non se projeter dans la vie constitue l'une des fractures majeures de la société française », relève le rapport. Derrière une baisse apparente du taux de chômage, passé à 8,7%, le marché du travail s'est dégradé. 1,6 millions de personnes sont « découragées » et ne recherchent plus de travail. La précarité augmente avec son lot de CDD, intérim, apprentissage, pour atteindre 13,6 % en 2017, contre 12 % dix ans

plus tôt. Un quart de la population active est dans une situation de fragilité vis-à-vis de l'emploi. Flexibilité et contrôle s'accroissent.

Les inégalités des conditions de vie – logement, alimentation, accès aux soins, à la culture, aux médias ou aux institutions politiques – dépendent « en grande partie des niveaux de vie », note l'Observatoire pour qui « le mal-logement persiste de manière choquante ». 800 000 personnes sans domicile personnel, dont 143 000 sans aucun domicile et 11 000 dans la rue. Enfin les hommes disposant du plus faible revenu ont une espérance de vie de 71,7 ans en moyenne contre 84,4 ans pour les 5 % les plus riches. Même écart pour les femmes. ♦ **Pierre Garnier**

20¹⁹ 20

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE MAE ÉTUDES SUPÉRIEURES

Vos élèves méritent le spécialiste de l'Assurance Scolaire.

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Créée en 1932 par des enseignants, la MAE met toute son expertise au service des enfants, des parents et des équipes pédagogiques.

LA DOUBLE PROTECTION POUR ÊTRE BIEN ASSURÉ.

Lors des activités scolaires obligatoires et facultatives, l'Assurance Scolaire MAE protège vos élèves qu'ils soient victimes ou responsables d'un accident (Responsabilité Civile + Individuelle Corporelle). En cas d'accident, c'est également une garantie pour vous dont la responsabilité peut parfois être engagée, si vos élèves ne sont pas correctement assurés.

Recommander l'Assurance Scolaire MAE est un gage de tranquillité.

Attestation immédiate

mae.fr

Recommandée par la



MON PREMIER ASSUREUR

Résorber la grande pauvreté

Le Conseil économique social et environnemental (CESE) a formulé des propositions pour réduire la pauvreté, en commençant par résorber la grande pauvreté.

« Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde », tel est l'objectif numéro un des Nations-Unies à l'horizon 2030. Le Conseil économique social et environnemental (CESE) a émis des propositions pour y parvenir, dans le cadre national.

Le CESE préconise de commencer par résorber la grande pauvreté. En France en 2016, 9 millions de personnes considérées en situation de pauvreté vivaient avec moins de 1 026 € par mois, dont 5 millions en situation de grande pauvreté avec moins de 855 €.

Dès 2020, il demande la création d'un revenu minimum social garanti (RMSG), socle de droit commun. Sans contrepartie, il remplacerait les minima sociaux existants, à l'exception des prestations familiales et des allocations logement qui seraient consi-



© HEMER/ANSA

D'abord réduire la grande pauvreté pour lutter efficacement contre la pauvreté

dérées hors de son champ. Pourraient accéder au RMSG, attaché à la personne, les plus de 18 ans sans formation ni emploi ni en études. Tous et toutes toucheraient à minima plus que le seuil de grande pauvreté (50 % du revenu médian), les organismes détenteurs d'informations pouvant proposer aux intéressé-es l'accès aux aides, pour que personne ne

puisse en être exclu. Un dossier social unique et une instruction automatisée viendraient compléter ce dispositif. Pour l'accès aux soins, le CESE propose un tiers payant généralisé et la création d'une carte pour les bénéficiaires de l'Aide médicale d'État. Pour l'emploi, le CESE demande de changer de braquet sur l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » en passant de dix à cinquante territoires.

Semaine pour le climat en septembre

Suite à la venue de Greta Thunberg à l'Assemblée nationale, de nombreuses organisations écologistes et de défense des droits sociaux ont appelé à la construction d'une semaine internationale pour le climat du 20 au 27 septembre.

Face aux derniers constats climatiques alarmants, l'ONU convoque les chefs d'état à un sommet exceptionnel le 23 septembre afin de décider, peut-être, de nouveaux engagements climatiques. Les organisations, fortes des marches pour le climat de l'année passée, des 2 millions de signatures de l'Affaire du siècle, invitent à 'monter d'un cran' dans la lutte en faisant des 20 et 21 septembre deux journées de forte mobilisation.

D'autres mesures à étaler jusqu'à 2030 sont inscrites par le CESE comme une loi de programmation inscrivant les moyens que l'Etat mettra à disposition. ♦

Pierre Garnier

« Les politiques sont pensées sans les plus pauvres »



Marie Aleth Grand, vice-présidente d'ATD Quart Monde, membre du CESE.

Quelle appréciation portez-vous sur les politiques de lutte contre la grande pauvreté dans notre pays ?

La stratégie pauvreté à budget constant c'est inquiétant et impossible pour éradiquer la grande pauvreté. Par exemple 35 % de personnes qui n'ont rien pour vivre et qui donc sont éligibles au RSA ne le demandent pas. A budget constant elles continueront d'être laissées de côté. Sur le front de l'emploi,

l'expérimentation « Territoires zéro chômeur longue durée » devrait être étendue. Mais ça traîne ! C'est pourtant un levier génial qui met en synergie de nombreux acteurs pour éradiquer le chômage.

Quels freins à l'action selon vous ?

Le premier frein à tout cela c'est que les choses sont pensées sans les personnes concernées, sans les plus pauvres. D'expérience nous le savons si les propositions, les changements à réaliser ne

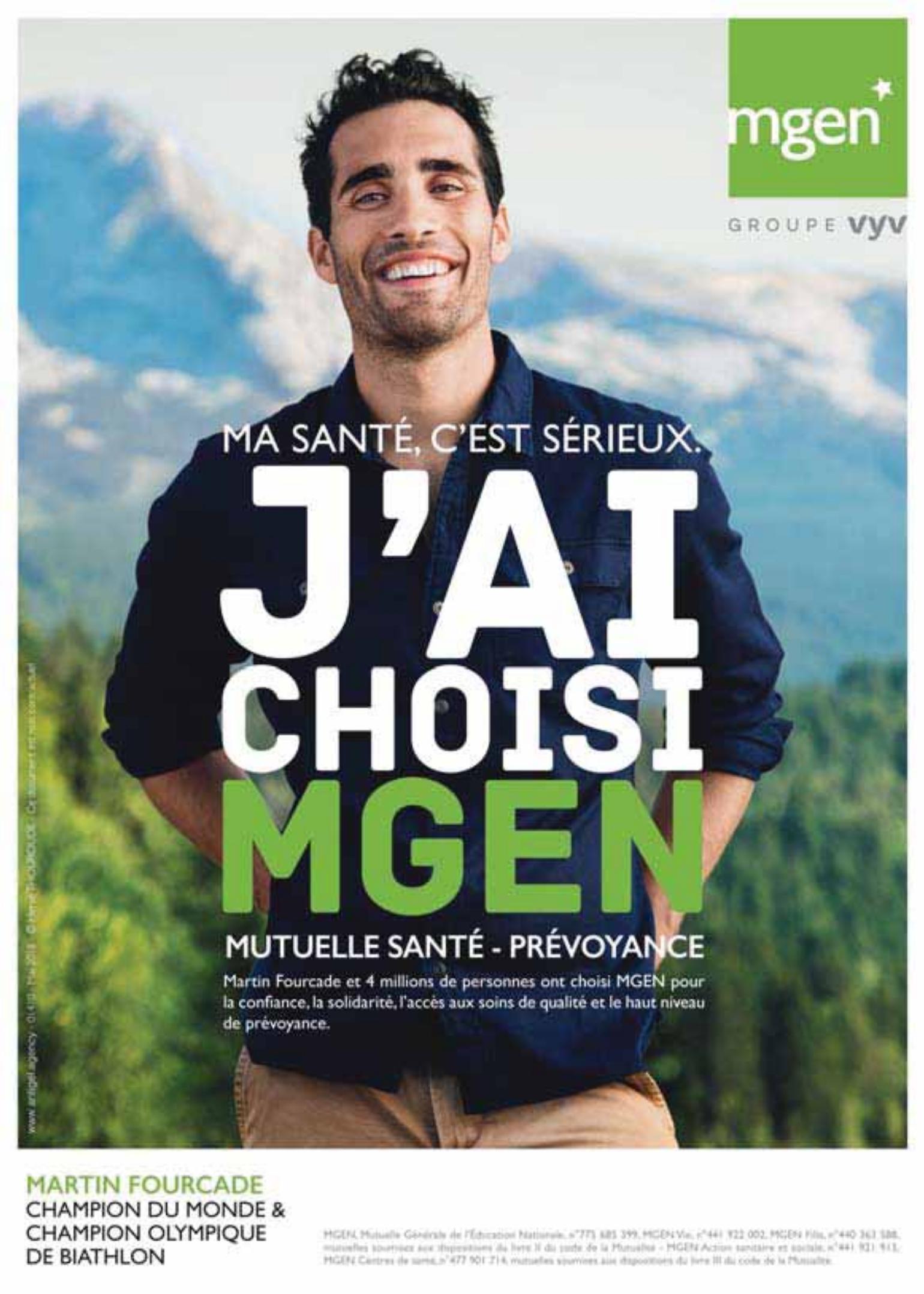
sont pas pensés avec les plus pauvres, ils ne profiteront pas aux plus pauvres en particulier et de ce fait on ne pourra pas aller vers l'éradication de la grande pauvreté.

Mais pour cela il faut prendre du temps, les plus pauvres sont les seuls détenteurs des solutions mais ils ont aussi terriblement cassés par la vie. Il faut donc des conditions pour prendre le temps de travailler, penser, réfléchir avec eux aux possibles pour une vie à égale dignité pour tous.

Quels leviers prioritaires actionner ?

Faire que très tôt le mot « ensemble » prenne tout son sens. Jouer, penser, développer son esprit critique, vivre ensemble pour faire tomber les barrières sociales, et croire en ceux qui ont le plus de difficultés. Il faut des politiques pour tous.

L'Éducation a un rôle majeur à jouer. Il faut soutenir les enseignants pour oser avec ces enfants qui vivent de grosses difficultés au quotidien et gérer l'hétérogénéité des publics (de très beaux projets marchent très bien).



mgen*

GRUPE vyv

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI CHOISI MGEN

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Martin Fourcade et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour la confiance, la solidarité, l'accès aux soins de qualité et le haut niveau de prévoyance.

MARTIN FOURCADE
CHAMPION DU MONDE &
CHAMPION OLYMPIQUE
DE BIATHLON

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 885 399. MGEN Via, n°441 922 002. MGEN Fils, n°440 363 588.
mutuelles soustraites aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913.
MGEN Centres de soins, n°477 901 214, mutuelles soustraites aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.

Grenelle contre les violences conjugales

Suite aux mobilisations, aux enquêtes et au travail d'associations qui ont démontré la nécessité de considérer les meurtres de femmes comme un fait social et face à l'ampleur de la manifestation du 6 juillet exigeant des mesures concrètes, Marlène Schiappa, secrétaire d'État en charge de la question, a annoncé un Grenelle des violences conjugales le 3 septembre qui devrait réunir les ministres concernés, acteurs et actrices de terrain, services publics, associations et familles de victimes. L'enjeu est selon la ministre « d'interpeller toute la société, de mieux accompagner les femmes, responsabiliser les hommes et renforcer les dispositifs existants ».

Depuis le début de l'année, quatre-vingt-treize femmes ont été assassinées par leur conjoint ou ex conjoint. Un chiffre inacceptable qui exige une politique volontariste, des moyens financiers ambitieux, « de combattre » comme le propose Céline Pique d'Osez le féminisme « les carences du système policier et judiciaire, comme le refus de prendre des plaintes au profit de mains courantes ».

Toute la lumière pour Steve

Toute la lumière doit être faite sur les circonstances de la mort de Steve Maia Caniço retrouvé noyé dans la Loire. De nombreux témoignages décrivent la chute d'une quinzaine de personnes dans l'eau alors qu'une charge policière visait à disperser des dernières personnes participant à la fête de la musique. Cette répression totalement injustifiée de la part des forces de police mais aussi les consignes de maintien de l'ordre qui leur sont données sont inacceptables.

La FSU continuera à mobiliser contre la répression et pour le respect des libertés publiques.

Urgences

Pour une autre politique de santé

Depuis six mois les personnels des services d'urgences des hôpitaux se mobilisent pour demander des moyens à la hauteur de leur mission.

Près de la moitié des hôpitaux publics dotés de services d'urgence sont mobilisés comme l'indique la carte en temps réel sur le site du collectif inter-urgences. Ce mouvement s'étend depuis six mois.

En vingt ans, la fréquentation des services d'urgence a plus que doublé avec des temps d'attente allant parfois jusqu'à plus de 24 h sur un brancard. Dans la période, environ 100 000 lits ont été supprimés. De nombreux personnels ont démissionné ou sont passés à temps partiel. Pour tenter d'apaiser la colère des personnels, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn avait débloqué 70 millions d'euros en juin pour financer une prime men-



Remettre à niveau les services hospitaliers des urgences

suelle de 100 euros net pour les infirmier-es et les aides-soignant-es, bien loin de la revalorisation salariale demandée. Un rapport a été commandé par le gouvernement à Thomas Mesnier député LREM et Pierre Carli chef du SAMU de Paris et de nouvelles mesures sont promises par le gouvernement dès septembre. Pour la CGT, syndicat majoritaire, des moyens immédiats sont nécessaires, notamment pour

l'arrêt des fermetures de lits et de services, pour un plan de remise à niveau du service public hospitalier, pour stopper les suppressions de postes, pour la hausse des salaires et l'amélioration des conditions de travail des personnels. Au-delà, la question qui se pose plus globalement est celle de la politique de santé dont la société française veut se doter pour toutes et tous. La CGT appelle à une nouvelle journée d'action nationale le 11 septembre. ♦ Sandrine Charrier

Droit à l'avortement

28 septembre journée internationale

Le samedi 28 septembre, Journée internationale pour le droit à l'avortement, sera l'occasion de rappeler le droit fondamental pour les femmes à disposer de leurs corps.

Disposer de son corps, vivre librement sa sexualité, décider ou non d'avoir un enfant, reste à conquérir pour une majorité des femmes. Un droit que rappellera la journée internationale du 28 septembre. Alors que l'on fêtera, en novembre, les 25 ans de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement du Caire

- qui a vu, pour la première fois, les Nations Unies envisager les droits sexuels et reproductifs comme des droits directement liés au statut des femmes et aux questions d'égalité et d'autonomie - l'IVG reste comme d'autres droits sexuels, sous le joug de politiques conservatrices et répressives. Au nom de la tradition ou de la religion, l'avortement reste ou redevient illégal ou se voit restreint à certaines conditions dans un grand nombre de pays, notamment du Sud, mais aussi en Pologne par exemple ou

depuis le début de l'année 2019, dans 28 nouveaux États américains. La FSU continue de porter l'exigence du droit pour toutes les femmes à interrompre une grossesse et à ne pas mourir, comme c'est encore le cas chaque année pour 45 000 d'entre elles, des suites d'une IVG non sécurisée et le plus souvent clandestine. Elle appelle à participer nombreuses et nombreux aux initiatives unitaires prévues à ce sujet autour du 28 septembre. ♦ Valérie Soumaille

Salaires

Un rendez-vous en trompe l'œil !

Une fois de plus, le gouvernement a choisi de ne rien faire du rendez-vous salarial de la fonction publique organisé le 2 juillet dernier.

Pas de dégel de la valeur du point d'indice, d'abrogation du jour de carence en cas d'arrêt maladie, ni de mesure générale de revalorisation ! Les rémunérations des non-titulaires devront elles aussi attendre. Le gouvernement officialise donc l'aggravation d'une perte déjà conséquente de pouvoir d'achat pour l'ensemble des agent-es publics. FSU, CGT, Solidaires et Force ouvrière ont choisi de quitter la réunion.

« Encore une fois, les mesures annoncées ne sont en rien une revalorisation salariale globale » a estimé Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU. « Il y a une forme de déni du malaise des agents publics. »

Attachée à défendre la reconnaissance du travail quotidien des plus de cinq millions



« Encore une fois, les mesures annoncées ne sont en rien une revalorisation salariale globale » a estimé Bernadette Groison.

d'agent-es de la FP, la FSU a défendu, en plus du dégel de la valeur du point d'indice, la nécessité de poursuivre le travail de rénovation des grilles amorcé par PPCR et l'urgence à prendre des mesures qui permettent une réelle augmentation des salaires de tous les personnels.

Mais le gouvernement n'a rien retenu des propositions faites par les organisations syndicales. Il s'est limité à annoncer la non-remise en cause des dernières mesures d'amélioration

des carrières du protocole PPCR pour certains corps (dont le principe avait été acté en 2015) après les avoir décalées d'un an. D'autres mesures limitées ont été annoncées : reconduction en 2019 de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (Gipa), réévaluation pour 2020 de l'indemnité compensatrice de la hausse de la contribution sociale générale (CSG) par exemple. Le gouvernement a confirmé son orientation de prendre des mesures relatives à l'extension de la rémunération au mérite dans la Fonction publique, et annonce une concertation pour l'automne prochain. Il ajoute la perspective de dispositifs d'intéressement collectif dans l'hospitalière, et le doublement du plafond de la prime d'intéressement collectif annoncé dans la territoriale. Rien sous le soleil donc pour rendre la Fonction publique plus attractive.

Alors que la réforme des re-

Éducation et service public numérique

La loi a créé le « service public du numérique éducatif », pour apprendre aux élèves les techniques numériques et améliorer la pédagogie par l'usage de services et de ressources numériques en classe. Il s'agissait de moderniser la gestion du service éducatif, en facilitant les relations entre enseignants, élèves et parents. Le bilan de sa mise en œuvre est décevant, selon un rapport de la Cour des comptes du 8 juillet. Les investissements publics en faveur du numérique ont progressé mais la connexion des écoles et des établissements est encore insuffisante et, dans bien des cas, inexistante ; de fortes inégalités d'équipement des classes et des élèves demeurent entre les territoires ; l'offre de ressources numériques, abondante et souvent innovante, n'est pas organisée ; faute de formation initiale et continue suffisante, seule une minorité d'enseignants et enseignantes est à l'aise avec une pédagogie s'appuyant sur le numérique. Pour remédier aux inégalités persistantes d'accès au service public numérique, la Cour recommande de doter écoles, collèges et lycées d'un « socle numérique de base ».

traites serait défavorable aux fonctionnaires en raison d'une telle politique salariale, il serait urgent de s'engager dans la poursuite de la revalorisation des carrières et des rémunérations. Reconnaître le travail et de l'engagement des agent-es publics au service de l'intérêt général nécessite de revaloriser leurs rémunérations. 

Pierre Garnier



Campagne Aéroport de Paris (ADP)

En mai 2019, le conseil constitutionnel a validé la demande portée par 248 parlementaires qu'une procédure de référendum d'initiative partagée (RIP) soit engagée sur la question de la privatisation d'Aéroports de Paris souhaitée par le gouvernement. Pour que le RIP ait effectivement lieu, il faut qu'il soit soutenu avant la mi-mars 2020, par 10% du corps électoral, soit 4,7 millions de personnes.

Depuis le 13 juin, date d'ouverture du site officiel de signature, 677 000 personnes se sont déjà prononcées en faveur d'un référendum. La campagne unitaire, à laquelle participe la FSU, doit permettre partout, une grande mobilisation pour multiplier les signatures et faire entendre le refus de cette nouvelle privatisation.

Pour signer, muni de sa carte électorale, c'est à cette adresse : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

LA LOI FONCTION PUBLIQUE

Une bataille d'idées

Outre qu'elle affaiblit considérablement les garanties statutaires pour l'ensemble des agentes et agents des trois volets de la Fonction publique, la loi dite de « transformation de la Fonction publique » votée en juillet par le Parlement constitue une attaque supplémentaire contre la notion même de service public. Pour autant rien n'est définitivement joué.

D'abord, gagner la bataille des idées. Face à la propagande libérale, relayée inlassablement par de puissants médias, dans une société rongée par les inégalités et la peur du déclassement, l'analyse syndicale doit rappeler l'origine du statut de la fonction publique, héritage démocratique et social né à la Libération des combats de la Résistance. Loin d'être un quelconque « privilège » des agent-es publics, le statut constitue en réalité une protection des citoyennes et citoyens et de la société contre les intérêts privés : grâce au statut, les personnels de la Fonction publique d'État et de la Fonction publique territoriale et d'une façon générale les agent-es ne sont pas subordonnés aux intérêts particuliers d'une collectivité, d'un groupe de pression de quelque nature que ce soit, d'un pouvoir économique ou politique local. Qu'en sera-t-il si le recrutement est désormais géré localement sur un mode managériale et si les promotions sont décidées en toute opacité ? Comment les fonctionnaires pourront résister alors aux injonctions des forces politiques locales ? Et comment assurer la continuité de l'action publique avec des personnels non titulaires, c'est à dire n'ayant aucune pérennité et considérés

comme jetables ? Plus globalement, c'est du périmètre de l'action publique qu'il s'agit. Comment ne pas voir qu'après la casse du statut se profilent d'abord l'externalisation accrue des missions vers le privé et le resserrement de l'action de l'État-nation aux seuls champs purement régaliens : la justice, la diplomatie, la défense, peut être la sécurité publique. Tout le reste pourrait être livré au jeu des puissances du marché, sur le modèle anglo saxon.



© MÉRANI

ENVIRONNEMENT

Les personnes aux postes de direction toutes puissantes

Le ministère de l'Écologie est un ministère qui compte beaucoup d'établissements publics qui vont acquérir avec la loi de la réforme de la FP une autonomie totale dans les recrutements. Le recours aux contractuel-les s'élargit et les CDD sont aujourd'hui proposés sur des postes de fonctionnaires. Selon **Daniel Gascard**, secrétaire général délégué du SNE-FSU, « les personnes exerçant sur des postes de direction deviennent toutes puissantes. A cela s'ajoute le pouvoir accru des préfets sur les personnels. Il nous faut sanctionner cette mise en œuvre de destruction du service public de l'environnement. Nous allons continuer à cette rentrée les actions engagées depuis la création du comité de défense du Ministère de l'écologie avec la CGT, FO la FSU et la CFDT. Des actions dans l'esprit de celle initiée sur l'esplanade de la défense. Nous serons encore présents dans les parcs nationaux. Des actions médiatiques afin de démontrer que les actes ne sont pas en cohérence avec les paroles. Nous avons également investi les réseaux sociaux. Afin d'informer, d'expliquer et de créer le rapport de force nécessaire. »

TERRITORIALE

La « destruction » à l'œuvre

« 70000 suppressions sont annoncées dans la FPT. » Pour **Yannick Ségura**, secrétaire national du SNUTER-FSU, « les conséquences de la réforme de "destruction" de la FP sont déjà constatables. Une externalisation des missions entraînant un risque de restriction de couverture de tout le territoire, une augmentation des coûts, l'exclusion de certains usagers et un recours accru aux contractuels, induisant une forme d'individualisme encouragé par la méritocratie et la précarité ». Pour Yannick, « il est urgent de créer un rapport de force en organisant des réunions d'information syndicale partout. Ecouter les préoccupations des collègues, partir de là, pour expliquer les conséquences de cette loi. Et créer du collectif pour faire face ensemble aux attaques ».



Les élu-es de la FSU, majoritaires dans de nombreuses CAP, pèseront sur la définition des « lignes directrices de gestion ».

Moins de services publics, moins de garanties pour les agent-es

Les commissions paritaires perdent la compétence « mutations » dès le 1^{er} janvier 2020, et leur compétence sur les promotions et avancements à partir des décisions prononcées au titre de l'année 2021. Les CHSCT et les CT seront fusionnés en 2022 dans une instance unique et dès maintenant, la compétence « hygiène, sécurité et conditions de travail » qui est celle des actuels CHSCT est affaiblie, mesures destinées à réduire les droits des personnels et à faire taire leurs représentant-es.

Le combat syndical continue. Les syndicats de la FSU exigeront la transparence sur les actes de gestion, la capacité des personnels à l'information sur leurs droits et à les faire valoir. Les élu-es de la FSU, majoritaires dans de nombreuses CAP, pèseront sur la définition des « lignes directrices de gestion ». Ils agiront pour contraindre l'administration au maximum de transparence sur les décisions prises et feront tout pour défendre un traitement équitable des collègues, au besoin en les conseillant sur les nouvelles voies de recours.

Précarité accrue

La loi facilite le recours aux personnels sous contrat avec l'objectif de tarir, à plus ou moins long terme, le recrutement statutaire. Nouveauté :

JUSTICE

17 % d'agent-es précaires

Dans la justice, le recours aux contractuel-les devient structurel. 17% des agent-es sont des précaires. Pour **Christophe Caron**, co-secrétaire national du SNPES-PJJ-FSU, l'orientation politique qui se dessine après la loi de programmation de la Justice fait le choix de plus en plus d'externalisation. « Certaines missions sont transférées au privé. C'est le cas de 15 centres fermés créés qui sont gérés par le milieu associatif. D'autres sont asséchées et finiront par disparaître. » La feuille de route du SNPES-PJJ-FSU s'inscrit en cette rentrée plus globalement dans celle exigeant le maintien de l'ordonnance de 45 et contre le projet de code de justice pénale des mineur-es. Pour Christophe « il faut continuer à diffuser largement les informations, et agir unitairement ». En congrès en juillet dernier le SNPES-PJJ-FSU a appelé à une journée de grève en septembre.

ÉDUCATION

Une généralisation de l'emploi précaire

Dans l'Éducation également le recours aux contractuel-les s'amplifie. C'est notamment le cas des recrutements en EPS. Alors que les besoins sont évalués à 1 500 postes au concours, le ministère n'en propose que 600. Puis il a recours aux contrats. « On assiste à une généralisation de l'emploi précaire » constate **Polo Lemonnier**, secrétaire national au SNEP-FSU. Des personnels précaires, donc plus malléables et dépendant des appréciations du supérieur hiérarchique. « La loi de la confiance de Blanquer, la suppression des instances, la méritocratie..., la destruction du service public d'éducation est en marche ». Pour Polo, la riposte se construit dans le cadre général de la mobilisation pour la Fonction publique. « La FP est attaquée de toutes parts. Il nous revient d'informer, et d'expliquer. Il y a urgence à construire collectivement les mobilisations. Unitairement. »

une indemnité de fin de contrat, sur le modèle de la prime de précarité dans le privé, serait versée dès lors que les contrats sont de moins de 12 mois. Cette prime ne saurait justifier le recours à la précarité, néanmoins la FSU réclamera que son montant pénalise le recours à la précarité (le gouvernement parle pour l'instant de 10 % des sommes perçues pendant la durée du contrat mais ce point n'est pas arbitré). Un décret doit

en fixer les modalités et la date d'entrée en vigueur, elle ne sera donc pas effective à cette rentrée.

La FSU, forte d'une représentativité confortée aux récentes élections professionnelles, mettra tout en œuvre pour rassembler les organisations syndicales, convaincre l'opinion publique et mobiliser les personnels afin de revenir sur cette loi contraire aux intérêts de la population. ♦

Matthieu Leiritz et
Marie-Rose Rodriguez-Martins

Rentrée scolaire

Nouveau ton. Nouveaux actes ?

On note à cette rentrée un changement de ton du ministre de l'Éducation nationale, à mettre à l'actif des mobilisations de l'année scolaire dernière. Réussite et « bonheur professionnel » sont les maîtres mots de sa conférence de presse. Mais quelle réalité derrière les mots ?

La politique d'austérité se poursuit et détériore le service public de l'Éducation nationale.

5 250 suppressions d'emplois en deux rentrées, des réformes idéologiques et précipitées dégradent les conditions d'enseignement pour les élèves et les personnels : mise en œuvre de la loi dite pour une « École de la confiance » contestée par la communauté éducative et qui conduit notamment au financement obligatoire des écoles maternelles privées par les communes ; inquiétudes sur la portée de l'article 1 et la manière avec laquelle l'exigence d'exemplarité pourrait être



Mise en œuvre de la loi dite pour une « École de la confiance » pour la rentrée du 2 septembre.

mise au service d'un autoritarisme hiérarchique accru.

Le mesure permettant à 300 000 élèves de CP et de CE1 de bénéficier de classes à 12 en éducation prioritaire est financée par la suppression de dispositifs « Plus de maîtres que

de classes » qui subsistaient ; de nouvelles prescriptions pédagogiques sont à l'œuvre en maternelle avec trois nouveaux guides prévus ; contrairement aux propos du ministre il y aura 112 fermetures et 240 fusions d'écoles en cette rentrée. 2 650 emplois d'enseignants sont supprimés majoritairement dans les collèges, dans un contexte de hausse des effectifs ; la réforme des lycées est à l'œuvre : nouveaux programmes, calendrier et modalités d'évaluations bouleversés pour un nouveau baccalauréat... le tout précipité et contesté tant sur le fond que sur la forme. Les points de désaccord sont nombreux dans la voie professionnelle avec les « familles de métiers » et des dispositifs pédagogiques (chef d'œuvre, co-intervention, AP...), contraignants et réduisant le nombre d'heures de cours pour les élèves. Pour l'enseignement agricole, la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » et la réforme de la voie professionnelle initiale scolaire font peser sur la formation pro-

Un rapport sur l'école du socle

Un rapport de l'IGEN – IGAEN publié en mai 2019 fait le point sur l'école du socle et la mise en place des EPLESF. Loin de tout enthousiasme, les rapporteurs pointent, outre une faiblesse conceptuelle du dispositif, une mise en place complexe, chronophage, où le souci de l'organisation prend souvent le pas sur les objectifs pédagogiques et didactiques. Certes des points positifs sont relevés comme la mise en commun entre écoles et collèges de salles de sport.

Mais pour quels effets ? Bien souvent il s'agit surtout d'un outil pour récupérer des moyens sinon perdus dans un contexte de baisse des effectifs. Le rapport reste très évasif quant à l'effet des échanges de services entre enseignant-es ou sur une quelconque plus value en terme de réussite scolaire. On ne peut dire que ce rapport officiel soit très optimiste sur l'avenir et l'efficacité d'un dispositif choyé par le ministre mais par ailleurs très contesté.

Congrès de l'Internationale de l'Éducation

Le congrès de l'IE s'est tenu à Bangkok du 18 au 26 juillet avec pour thème « Les éducateurs et leurs syndicats prennent l'initiative ». Face à la montée des nationalismes, aux atteintes aux droits humains et syndicaux et à la privatisation de l'Éducation, ces huit journées de débats ont été l'occasion, pour 1 000 personnes déléguées venant de 70 pays, de construire des convergences d'action sur la base d'analyses et de d'orientations communes. Le SNES-FSU, le SNUipp-FSU, le SNCS-FSU et le SNESup-FSU, qui y ont participé, mènent un travail en parallèle au sein du comité syndical européen. Des amendements communs ont été intégrés dans certaines motions lors de ce congrès, en phase avec les réalités territoriales et les conditions de travail des personnels. Trois sujets importants ont été débattus : transition écologique, renouvellement et renforcement syndicaux. Les conclusions issues des débats permettront d'interpeller les institutions internationales telles que l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale.

fessionnelle un risque de dé-professionnalisation.

Le ministre annonce une « juste reconnaissance du travail des personnels », et l'amélioration des conditions de travail des personnels... chiche ! À l'heure où nous écrivons ces lignes, la rentrée n'est pas encore faite. Nous y reviendrons dans le POUR de fin septembre et aborderons aussi à cette occasion la rentrée dans l'Enseignement supérieur et la recherche. ♦

Sandrine Charrier

Orientation

Un rapport mais pas de budget

L'amélioration de l'orientation des jeunes, l'égalité territoriale, la mixité des filières... sont autant de priorités auxquelles le rapport « Refonder l'orientation, un enjeu État-régions » ne répond pas.

Le rapport sur l'orientation, de Pascal Charvet, inspecteur général, a été présenté le 26 juin. Il fait suite à la loi Avenir professionnel et prétend répondre aux enjeux importants de l'élévation du niveau de qualification des élèves et de justice sociale. Or, pour la FSU, les préconisations contenues dans ce rapport ne répondront pas aux objectifs d'amélioration de l'orientation des jeunes, d'égalité territoriale ni même de mixité des filières.

Le démantèlement des ONISEP et le transfert aux régions



La suppression de 300 CIO sur les 450 actuels privera les élèves d'un lieu d'accueil

de la compétence sur l'information à l'orientation supprime de fait l'impartialité dont elle bénéficiait.

La suppression de 300 CIO sur les 450 actuels privera les élèves d'un lieu d'accueil ouvert à toutes et tous. Les 300

directeurs et directrices iront seconder un-e délégué-e régional-e académique pour l'orientation. Le transfert des Psy-ÉN EDO dans des établissements « têtes de réseau » limitera leur mission à l'ingénierie en orientation sous le contrôle des chefs d'établissement. L'accompagnement des élèves sera confié aux « référent-es » (CPE, professeur-es, conseiller-es pédagogiques...), nouveaux personnels chargés de l'information en orientation au service de l'économie générale. Pour la FSU, ce rapport organise la mise au pas des Psy-ÉN EDO, la transformation de leur spécialité et le pilotage de l'orientation par les régions en fonction des besoins économiques. ♦

Marie-Rose Rodriguez-Martins

Avenir professionnel

Une loi de désengagement de l'État

La loi dite de « liberté de choisir son avenir professionnel » traite de nombreux thèmes de la vie des salarié-es. Elle confirme surtout le désengagement de l'État.

Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, la loi dite de « liberté de choisir son avenir professionnel » rassemble les réformes de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'assurance chômage. Ce texte traite aussi de l'égalité femmes-hommes, de l'insertion des personnes handicapées au travail ainsi que des travailleurs et travailleuses détaché-es. Il se caractérise par la disparition de cadres concrets indispensables pour

les salarié-es, jusqu'à présent intégrées dans le code du travail.

D'une façon générale, les salarié-es sont renvoyé-es à leur propre responsabilité en terme de formation professionnelle. Par ailleurs la loi sur la réforme de l'apprentissage efface la distinction entre formation initiale et continue. En portant la limite de l'apprentissage à 30 ans, en en confiant la gestion aux branches professionnelles et en incitant les lycées professionnels à développer des formations en apprentissage, le gouvernement revient sur l'ambition humaniste que portait l'enseignement professionnel

depuis 100 ans. La FSU a pointé le risque de mise en œuvre inégalitaire de la nouvelle compétence d'information sur les métiers et les formations transférée aux Régions. Que ce soit en termes de formation (GRETA, CNAM...), d'orientation (psychologie de l'éducation, CIO...), de contrôle du travail (inspection du travail, de l'apprentissage), toutes les structures ou dispositifs qui permettaient de développer une offre publique ou d'exercer un contrôle social sont soit mis en difficulté soit affaiblis au profit du marché et des opérateurs privés. ♦

Sandrine Charrier

Éducation prioritaire :
qua va-t-il en rester ?

Alors que le bilan de l'EP de 2014 n'a toujours pas été dressé, un rapport présenté par Pierre Mathiot (directeur sciences pô Lille) et Ariane Azéma (IGAENR) sur la territorialisation de l'éducation ouvre à une réduction du champ de l'Éducation prioritaire à court terme.

La carte des REP+ serait maintenue et gérée au niveau national. En revanche la carte des REP serait transférée à la charge des rectorats « au plus près des besoins des territoires ». Le cadre national deviendrait indicatif. Or, le cadrage national permet une impulsion pour de vraies politiques locales. De plus les budgets devenant de plus en plus restreints au fil des ans,



cette délégation risque d'entraîner une délabellisation progressive. Les établissements implantés dans des zones rurales ne bénéficieront apparemment pas de moyens à la hauteur des problématiques qui leur sont spécifiques. Au niveau indemnités des personnels, la mission encourage la prime « au mérite » dans les REP+ quand elle propose pour les REP de remplacer la prime allouée actuellement par des indemnités de missions particulières moins pérennes. Enfin la formation reste le parent pauvre alors que l'acte d'enseigner se voudrait qualitatif et que le nécessaire accompagnement des acteurs et des actrices est pointé.



L'institut vous propose un nouveau livre

Histoire de la FSU, tome 2

La FSU dans la cour des grands

Le tome 1 de l'*Histoire de la FSU, une percée flamboyante (1993-1997)*, a bien rendu compte de la dynamique enclenchée, qui a permis à la nouvelle fédération de devenir d'emblée la première organisation syndicale de l'Éducation nationale en 1993, puis de la Fonction publique d'État en 1996 (Raphael Szajnfeld, 2009).

Le tome 2 *La FSU dans la cour des grands* explore la période suivante, de 1997 à 2010, du 2^e congrès de Toulouse au 6^e de Lille. Il débute par l'analyse à grands traits du contexte général dans lequel le syndicalisme doit intervenir. Dans cet environnement, la jeune FSU est-elle en mesure de déployer ce syndicalisme de transformation sociale qu'elle cherche à définir ? Comment concilie-t-elle l'immédiateté de la réponse syndicale aux attaques contre les services publics et leurs personnels et la perspective d'un autre monde possible ? Il commence par analyser la fédération en action, poursuit avec l'étude de son corpus et de sa politique revendicative, pour terminer par les structures syndicales. Il y a évidemment interaction dynamique permanente entre ces trois pôles.



Alain Dalançon, Josiane Dragoni et Jean-Michel Drevon ont assuré le pilotage de l'équipe constituée d'Anne Feray, Jules Lafontan, Gérard Leidet, Springfield Marin, Raphael Szajnfeld, et l'écriture finale de ce livre. Eugenio Bressan, décédé cette année, a contribué par un large travail d'archives. Clément Gauthier chercheur (Université Paul Valéry Montpellier 3) nous a fourni un regard extérieur.

Le conseil scientifique de l'Institut, des chercheurs et chercheuses ont apporté leur regard critique et constructif. Sophie Beroud a accepté d'en rédiger la préface.

L'équipe a voulu une approche honnête, équilibrée, mais sans concessions. Son souhait est que ce retour sur notre propre histoire éclaire la réflexion et alimente le débat. Persuadés que l'histoire est un « *laboratoire actif de notre présent* » (Rosanvallon) et que « *l'avenir a lui aussi son histoire qui reste à rêver et à inventer* » (Bantigny).

Édité par Syllepse

Sortie en librairie mi-novembre 2019

Jusqu'au 4 octobre 2019, l'Institut vous propose de l'acquérir au tarif préférentiel de souscription : 12 €+ 2 € frais de port pour un prix de vente public qui sera de 15 €

Bon de commande

Nom Prénom..... 

Adresse

CP Ville

Téléphone Courriel

Livre	Quantité	Prix	Port	Total
La FSU dans la cour des grands	12 €	2 €

L'Institut sera présent au village du livre de la Fête de l'Humanité du 13 au 15 septembre

L'environnement, un combat syndical



Dossier réalisé par :
Sandrine Charrier, Pierre Garnier,
Matthieu Leiritz, Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Valérie Soumaille.

Le syndicalisme, construit pendant l'ère industrielle, n'était pas à la pointe des revendications écologiques. Un tournant s'est produit avec le siècle pour une société plus égalitaire et respectueuse de l'environnement.

Les relations entre syndicalisme et écologie sont complexes. Les syndicats qui luttent pour la préservation de l'emploi et la défense du pouvoir d'achat ont encore l'image de défenseurs du productivisme et de l'industrialisme quels que soient leurs impacts sur l'environnement. La prise en compte des problématiques environnementales par les organisations syndicales n'est pourtant pas récente, même si elle a jusqu'à récemment et de façon plus ou moins prégnante selon les époques, d'abord tourné autour des enjeux de santé des travailleurs

et travailleuses, de qualité de vie sur le lieu de travail et dans l'environnement proche des industries, principalement habité par des ouvrier-es. C'est dans les années 1990 et surtout 2000 que les relations entre syndicalisme et écologie marquent un tournant. Le nécessaire dépassement du cadre local de la réflexion et de l'action syndicales dû à la mondialisation, mais aussi sa participation aux sommets et conférences internationales dédiées aux problématiques environnementales (COP21 à Paris par exemple) ont peu à peu conduit le mouvement syndical à intégrer les revendications

immédiates en matière d'emplois ou de conditions de travail, à des objectifs à long terme de transition vers une société plus égalitaire et respectueuse de l'environnement de l'échelle locale à celle de la planète. Ces derniers mois, la permanence d'injustices sociales et d'inégalités profondes a amené, en France, des mobilisations importantes. Dans le même temps, l'accélération du réchauffement climatique a conduit à des marches pour le climat très suivies. La tribune d'appel à « La marche du siècle » pour le climat signée par 140 organisations luttant aussi bien pour le climat que pour la justice sociale – dont la FSU – a permis de rappeler que l'on ne pouvait avoir de justice climatique sans justice sociale et que « *fin du monde et fin du mois relèvent du même combat* ». Répondre aux inégalités profondes, aux aspirations à la solidarité tout en luttant contre le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité passera en effet par des façons de produire, de consommer, d'échanger différentes de celles qui organisent aujourd'hui, au niveau mondial ou local, la vie de la très grande majorité des hommes et des femmes. L'occasion pour le syndicalisme de transformation sociale de s'ériger comme d'autres secteurs militants, associatifs, écologistes, altermondialistes – en acteur incontournable dans ce projet enthousiasmant de construction d'un nouveau monde.

Syndicalisme, l'ouverture écologique



La lutte pour la transition écologique passe aussi par celle de services publics efficaces, d'où par exemple l'action menée par le SNE-FSU contre la baisse des moyens humains et financiers.

Aujourd'hui le mouvement syndical n'envisage plus les questions de développement écologiquement supportable comme extérieures ni même périphériques aux préoccupations classiques de défense du salariat, mais bien comme une condition même de son efficacité. Il n'en a pas toujours été ainsi. Historiquement, en France comme ailleurs, les syndicats dans leur diversité ont longtemps baigné dans une culture productiviste, c'est à dire qui faisait de la croissance de biens produits le préalable de toute politique de redistribution. L'attachement à la souveraineté nationale, le souci de défendre l'emploi notamment dans le secteur industriel a ainsi placé parfois le syndicalisme en porte à faux avec les revendications écologistes, par exemple dans les luttes pour défendre des activités pourtant très polluantes : industries d'extraction, industries lourdes comme la sidérurgie, puis le nucléaire – objet de débats tendus dans la CGT – ou l'aéronautique. Si en France la CFDT, la FEN puis la FSU se sont préoccupées dès les années 70 du lien entre défense de l'environnement et défense du monde du travail, c'est bien aujourd'hui l'ensemble des organisations syndicales qui, dégagées de l'obsession de la croissance, œuvrent concrètement à des politiques de développement écologiquement soutenables, et ce à tous les niveaux.

Ainsi de la bataille culturelle pour imposer la nécessité d'une transition écologique. Depuis toujours la FSU est engagée pour ce combat : initiatives autour des différentes COP, pour un investissement vert, en soutien à la grève mondiale des jeunes pour le climat, dans la *Marche du siècle...* mais aussi, en tant qu'organisation syndicale en responsabilité dans le secteur de la Fonction publique, elle agit pour que cette préoccupation devienne une démarche intégrée dans toutes les politiques publiques mises en œuvre : Agriculture, Éducation, Écologie...

À l'échelle mondiale, l'Internationale de l'Éducation – dont est membre la FSU – est intervenue avec succès pour que l'ONU intègre dans les 10 Objectifs pour le Développement durable (ODD) l'éducation des élèves en faveur du développement et de modes de vie durables.

Les syndicats pèsent dans l'élaboration de diagnostics

Considérant l'urgence climatique qui voit les populations et les parties du salariat les plus fragiles les plus durement touchées par les catastrophes naturelles liées au réchauffement de la planète, les syndicats tentent de peser dans l'élaboration de diagnostics : ainsi le vote par le CESE de l'avis intitulé « Comment accélérer la transition énergétique

Mort aux (1 000) vaches !

Jeu 31 mai 2018 : le SNETAP-FSU vient apporter son soutien devant le palais de justice d'Amiens à 6 militants de la Confédération Paysanne. En 2013 et en 2014, la Confédération paysanne démonte symboliquement quelques éléments de la future salle de traite de la ferme-usine des 1 000 vaches en construction. Celle-ci concentre sa production principale sur celle de fumier destiné à la méthanisation a fait du lait un sous-produit des déjections animales... SNETAP-FSU et Confédération paysanne, comme José Bové et ses camarades face à Mac Donald il y a 20 ans, souhaitent ainsi promouvoir une agriculture qui fasse vivre les paysans, respectueuse de l'environnement et garante de la biodiversité, une agriculture productrice d'une alimentation saine et de bonne qualité accessible à toutes et tous.



tique ? » premier bilan, mitigé, de la mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) votée en 2015, et celui d'une résolution incitant le gouvernement à prendre en compte le dernier et alarmant rapport du GIEC sur le réchauffement climatique.

La lutte pour la transition écologique passe aussi par celle de services publics efficaces, d'où par exemple l'action menée par le SNE-FSU contre la baisse des moyens humains et financiers consacrés aux parcs nationaux (20 % en moins de 210 ans) dont le rôle est pourtant majeur dans la préservation de la biodiversité et le suivi des impacts dus au réchauffement climatique, laboratoires d'innovations pour concilier activités humaines et environnement naturel.

Pour le mouvement syndical, défense de l'environnement, efficacité économique et justice sociale sont devenues indissociables. ♦

Une lente prise de conscience

Après la prévision d'un réchauffement climatique par deux scientifiques en 1967, le premier Sommet de la Terre en 1972 débouchera sur le protocole de Kyoto de 1997 où 38 pays prennent l'engagement de réduire leurs émissions. Plusieurs catastrophes dues aux hommes ont depuis les années soixante alerté les populations et conduit les gouvernements à s'engager dans une démarche environnementale. La marée noire du pétrolier Amoco Cadiz en 1978 a pointé les enjeux environnementaux. L'accident de Tchernobyl en 1986 a quant à lui démontré les conséquences de cette fuite sur la santé et la contamination des terres. En 1987 à l'assemblée générale de l'ONU apparait le concept de développement durable défini comme « le développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Suivra en 1988 la création du groupe intergouvernemental d'experts sur le climat créé sous l'égide des Nations Unies. Sa mission sera de « comprendre les risques liés au réchauffement climatique et d'envisager d'éventuelles stratégies d'adaptation et d'atténuation ».

Il faudra attendre le protocole de Kyoto en 1997, qui fait suite au 3^e Sommet de la Terre de Rio de 1992, pour conclure un engagement de pays à réduire leurs émissions. Toutefois, aucune contrainte, aucun objectif quantifié ne sont imposés. La France promulgue en 2001 une loi faisant de la lutte contre l'effet de serre et la prévention des risques liés au réchauffement climatique une priorité nationale. Un Grenelle de l'environnement se conclut en 2007 par 268 engagements.

Le sommet de Copenhague en 2009 relance le processus de lutte contre le réchauffement avec un accord pour la première fois mondial limitant le réchauffement planétaire à 2 %.

La commission européenne présente en 2014 un « paquet énergie climat » pour 2030 ayant pour objectifs de réduire de 40 % les émissions et de porter à 27 % la part des énergies renouvelables.



Il faudra attendre le protocole de Kyoto en 1997, qui fait suite au 3^e Sommet de la Terre de Rio de 1992, pour conclure un engagement de pays à réduire leurs émissions.

Lors de la COP21 à Paris, les États Unis se retirent de l'accord qui fixe une limitation du réchauffement entre 1,5 et 2 degrés signé par 150 pays.

Depuis aucun plan d'actions contraignant et d'engagement financier climat n'a été réellement décidé. Les dérèglements climatiques de plus en plus inquiétants et l'engagement de milliers de jeunes à travers le monde ont fait de la lutte pour la préservation de l'environnement une préoccupation essentielle et provoqué depuis de vastes mobilisations. ♦

Fin du gaspillage ?

Le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a été présenté en conseil des ministres le mercredi 10 juillet. Une mise en pratique attendue depuis longtemps mais qui risque d'être compliquée à réaliser.

Le projet de loi transpose le paquet économie circulaire européen de 2018 et fait suite aux propositions du rapport Vernier sur les éco-organismes. Il a pour socle le principe du pollueur-payeur et de sa traduction par la responsabilité élargie du producteur et se décline en plusieurs axes : stopper le gaspillage, améliorer la collecte pour lutter contre les dépôts sauvages, mobiliser les industriels pour transformer les modes de production et informer pour mieux consommer.

Le gouvernement veut étendre, à compter de 2021, l'obligation de contribuer à la prévention et à la gestion des déchets par la responsabilité élargie des producteurs (REP) aux articles de sport, bricolage, jardin, jouets ou lingettes. Ce traitement des déchets ne sera ainsi plus supporté par les collectivités. La loi contraindra également le maître d'œuvre du bâtiment, plus gros producteur de déchets, à réaliser un diagnostic sur la gestion des produits, matériaux et déchets, l'objectif de cette obligation étant destiné à lutter contre les décharges illégales. Luttés contre les décharges illégales qui ont connu cet été le drame du décès de Jean-Mathieu Michel, maire de Signes. Le coût de cette mesure risque de pénaliser les petites entreprises. La Fédération du bâtiment propose de taxer les matériaux et d'attribuer une subvention aux communes qui accepteraient de réceptionner les déchets.

Pour lutter contre le gaspillage, la loi évoque un indice de réparabilité qui sera obligatoire pour l'électronique et l'électronique et devra être renseigné par le constructeur. Le logo de tri sera obligatoire et visible.

Enfin le retour de la consigne permettra, selon le gouvernement, d'atteindre 100 % de plastique recyclé en 2025. Mais cette mesure constituera un manque à gagner pour les communes qui ne pourront plus revendre le contenu des poubelles jaunes.

Le rôle de l'éducation



Depuis 2004, le développement durable est entré dans les programmes scolaires.

L'éducation est un levier essentiel pour mettre en œuvre la transition énergétique et écologique de l'ensemble de la société, dans une démarche globale de préservation des ressources.

Développer la formation et l'enseignement public pour sensibiliser aux enjeux environnementaux, aux problématiques posées par le changement climatique et permettre une conversion vers l'agriculture durable sont des enjeux cruciaux.

La FSU soutient le plan de généralisation de l'éducation au développement durable mis en œuvre depuis 2004 : intégration des thèmes et des enjeux du développement durable dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux de notre système d'enseignement (dans les programmes disciplinaires et dans des projets pédagogiques) ; développement de démarches globales dans les établissements scolaires ; prise en compte dans la formation des enseignants et des personnels d'encadrement, et dans la production de ressources pédagogiques adaptées.

En renvoyant aux seules branches professionnelles le financement et la gestion des contenus de la formation professionnelle, en réduisant les contenus et la professionnalisation des formations au travers de la réforme de la voie profession-

nelle et en dégradant la formation générale au travers de la réforme du Baccalauréat, le gouvernement s'attaque aux capacités des futures agricultrices et des techniciens du secteur de relever les défis qui se présenteront. Le retrait de l'agronomie du Bac général dispensé dans les établissements agricoles est contradictoire avec les enjeux et objectifs de développement durable, alors que cette discipline, réduite à une option, est à la base de la compréhension des systèmes de culture. Le gouvernement fragilise, par les suppressions d'emplois dans l'Éducation, les établissements publics et favorise de fait les structures privées, comme les CFA interentreprises qui commencent à se multiplier. La réorganisation brutale et contestée de l'Enseignement Supérieur Public et de la Recherche, relevant du Ministère de l'Agriculture, ne fera qu'aggraver la situation.

Les problématiques liées à l'environnement devraient être intégrées à des enseignements et la carte des formations professionnelles, comprendre de nouvelles formations axées sur l'écodéveloppement pour répondre à la rapidité des changements technologiques et à l'évolution des besoins sociaux et écologiques. « Il est nécessaire de

Génération climat, retour le 20 septembre

Leur retour se fera bien sûr un vendredi, le 20 septembre pour des grèves dans le monde entier, trois jours avant le sommet Action climat de l'ONU. Les mobilisations fortes de lycéen-nes à l'appel de la jeune suédoise Greta Thunberg lors des *Fridays For Future* en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique pose la question d'une jeune génération abordant la citoyenneté et les questions politiques par ce prisme inédit. « Si vous n'agissez pas en adulte, alors nous le ferons » prévenait une banderole à Berlin en Allemagne, un des 130 pays où les jeunes manifestent. Un sentiment d'urgence face à une angoisse de fin du monde présent dans les manifestations se traduit également par une foule d'actions, un Plan climat élaboré à Dijon, un blocage de la bourse de Londres par Extinction Rebellion, la page Facebook Youth for climate de deux étudiantes belges...

promouvoir une agriculture qui permette demain notre souveraineté alimentaire tout en garantissant la préservation de l'environnement comme de la santé des populations. Cela passe assurément par le maintien et le développement d'un Enseignement Agricole Public présent sur l'ensemble du territoire, mandaté pour porter cette révolution agro-écologique nécessaire, avec des exploitations et des ateliers technologiques dotés en conséquence. » (tribune signée par la FSU parue dans le journal *Libération* du 12 avril 2019)

Pour la FSU, il est nécessaire, de mettre en place un plan d'isolation des établissements, le recyclage des déchets, de respecter les normes HQE en les adaptant au fonctionnement réel des établissements, de développer l'agro-écologie et le rôle des exploitations des établissements agricoles. Les cantines scolaires doivent privilégier des produits issus de circuits courts et bio. ♦

Fiscalité écologique

La fiscalité écologique pèse sur le débat social. Elles représentaient 50 milliards d'euros en 2016. Point sur les mesures en cours.

Le 9 juillet, à l'issue du deuxième Conseil de défense écologique, Elisabeth Borne, ministre des Transports a annoncé la création d'une écotaxe sur les billets d'avion. Au départ de France, ils seront taxés de 1,50 à 18 euros, mesure intégrée au projet de loi de finances 2020 et qui s'appliquera à toutes les compagnies aériennes. Cette taxe devrait rapporter 182 millions d'euros à partir de 2020, qui seraient consacrés à des investissements pour des infrastructures de transports plus écologiques, notamment le ferroviaire. La fiscalité écologique – l'ensemble des taxes environnementales représentent environ 50 milliards d'euros en 2016 – est l'un des outils économiques pour favoriser la transition écologique.

Elle regroupe l'ensemble des impôts, taxes et redevances dont l'assiette est constituée par un polluant ou par un produit ou un service qui détériore l'environnement.

Elle s'applique ainsi aux actions générant des dommages environnementaux : réchauffement climatique, pollutions, consommation de ressources rares, déchets... En les renchérissant, elle contribue à limiter les pollutions et les atteintes à l'environnement et représente ainsi

Le 9 juillet, à l'issue du deuxième Conseil de défense écologique, Elisabeth Borne, ministre des Transports a annoncé la création d'une écotaxe sur les billets d'avion.

un moyen de modifier le comportement des acteurs, conformément au principe du « pollueur-payeur ». Les taxes sur la consommation d'énergies fossiles ont ainsi permis de réduire leur consommation en France et en Europe, idem pour la tarification incitative des déchets: le service d'enlèvement est tarifé en fonction du poids réel de déchets produit par chaque ménage.

Contre l'effet de serre lié aux énergies fossiles – charbon, gaz naturel et pétrole – un prix du carbone a été établi, visant à inciter les utilisateurs à réduire leur consommation. De 44,6 euros par tonne de CO₂ en 2018, la taxe atteindra 86,2 euros par tonne de CO₂ en 2022.

La fiscalité environnementale peine encore à convaincre l'ensemble de la société. Remise en cause par les groupes d'intérêts particuliers – compagnies aériennes, transporteurs... – et par les libéraux hostiles par définition à toute forme d'imposition, elle l'est également par une partie de la Gauche (hors écologiste). En effet, faute de mesures de compensation, cette fiscalité pèse inégalement sur les foyers, les classes populaires étant plus durement touchées dans leur capacité par exemple à la mobilité, et donc à l'emploi ou aux services publics. Cette dimension était loin d'être absente du mouvement des Gilets jaunes. ♦



Autriche : l'économie passe au vert



Panneaux photovoltaïques et terrasse végétalisée sur le toit d'un immeuble d'Innsbruck.

O L'Autriche parie depuis plus de trente ans sur le développement durable comme principal moteur de développement économique et social. La question est prise au sérieux par les citoyens et les collectivités territoriales jusqu'au plus profond des vallées alpines.

Les résultats sont plus qu'éloquents. Le secteur de l'économie verte est celui qui progresse le plus en terme de croissance comme d'emplois. Un emploi sur sept est désormais un emploi vert, et le secteur est celui qui connaît la plus forte progression des créations d'emplois. Les politiques les plus porteuses, initiées et maintenues par les gouvernements successifs, portent sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les ecotechnologies, l'agriculture biologique, la gestion des déchets, le recyclage.

Après un référendum qui a rompu en 1978 avec le nucléaire, l'Autriche s'est vu obligée à importer la quasi totalité des énergies premières. Un programme de production nationale d'énergies renouvelables a alors été mis en place qui porte ses fruits, un tiers de la consommation étant couvert par elles. Aujourd'hui, dans ce pays qui vise 100 % d'électricité verte en 2030, 70 % de l'élec-

tricité autrichienne sont issus des énergies renouvelables, notamment grâce à l'énergie hydraulique. La biomasse et les déchets, utiles notamment pour le chauffage et la consommation énergétique agricole, assure 20 % de la consommation générale. Mais ces secteurs sont encore en croissance puisque 64 % des besoins énergétiques restent dépendants des importations, principalement de pétrole et de gaz. Le « royaume de l'Est » a d'ores et

déjà atteint l'objectif de l'UE pour 2025 en matière de gestion des déchets municipaux, avec un taux de recyclage de 58 % en 2016. La grande majorité des foyers y trie soigneusement ses déchets. Le non-respect des règles de tri peut conduire à une plainte et une amende.

L'Autriche est aussi à la pointe de l'écotechnologie : eau et eaux usées, technologies des énergies renouvelables, gestion du recyclage et des flux de déchets, utilisation efficace des ressources, lutte contre la pollution atmosphérique et techniques de construction innovantes. Panneaux solaires, photovoltaïques, géothermie, éoliennes, biomasse, électromobilité sont autant de domaines où les entreprises autrichiennes excellent.

Enfin, le ministère du Développement durable et du tourisme a pu proclamer cette année le pays « champion mondial », avec 24,8 % de ses surfaces agricoles consacrées au bio.

L'Autriche mise sur des subventions incitatives à destination des producteurs. Une situation qui se conjugue avec un choix de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement : plus de 20 % des surfaces agricoles sont fertilisées via des engrais organiques. Encore un podium pour l'Autriche, première dans l'UE ! ♦

Suède : 99 % des déchets recyclés

La Suède est depuis longtemps partie prenante du développement durable. En Suède, on est à 99% de déchets recyclés. Les systèmes de taxes liées à l'environnement sont au cœur de la politique de ce pays, en la matière. Taxes sur les émissions de dioxyde de carbone, taxes de mise en décharge, péages de congestion à Stockholm ou à Göteborg, redevances sur l'eau et les déchets servent à financer partout le coût des services correspondants. Autant de rentrées qui ont favorisé l'adoption de technologies plus propres, et ont contribué à une réforme fiscale verte qui pèse moins sur le travail et plus sur les activités dommageables à l'environnement. Des programmes de subventions directes encouragent les entreprises et les ménages à réaliser des investissements respectueux de l'environnement dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables notamment. La Suède couvre les deux tiers de ses besoins en énergie grâce au nucléaire et aux énergies renouvelables. Du coup, elle affiche une intensité carbone de son économie très faible. Encore un gros défi à relever au pays des Wasa : affranchir le parc automobile des carburants fossiles d'ici 2030, tant les transports y polluent encore, les poids lourds surtout.

Luc Abbadie : « la transition sera prise en charge collectivement »

Professeur d'écologie à la Sorbonne et chercheur au département Diversité des communautés et fonctionnement des écosystèmes

Face aux défis environnementaux majeurs auxquels nous sommes confrontés, l'ingénierie écologique propose des pistes intéressantes. Comment expliquer alors que la transition écologique soit si lente ?

L'ingénierie écologique cherche à rendre opérationnelles les connaissances en écologie scientifique. Le principe : utiliser le vivant pour modifier l'environnement avec l'idée que les organismes interagissent avec les autres éléments du système dont ils font partie. L'ingénierie écologique montre par exemple comment végétaliser les villes pour lutter efficacement contre les effets des canicules ; qu'une forêt est plus efficace pour capturer le CO₂ si elle est constituée d'une diversité d'espèces ou encore que l'agroécologie est une forme d'agriculture performante qui permettrait de lutter contre le réchauffement climatique.

Que ce soit dans le domaine des transports, de l'énergie, de l'ingénierie écologique, etc., des solutions existent pour lutter contre le réchauffement climatique mais beaucoup de freins ralentissent leur mise en œuvre. Il y a notamment l'idée que le changement de mode de vie, d'exploitation du milieu, seraient des régressions. C'est frappant avec l'agroécologie qui, pour certains, propose des solutions « d'autrefois », mais c'est vrai aussi pour ceux qui, défendant l'idée d'une énergie décentralisée plutôt que nucléaire, sont suspectés d'être contre la technologie.

Les autres freins sont liés au manque de solidarité, de prise en charge collective du coût de cette transition. Les agriculteurs passant en production bio galèrent pendant des années avec des subventions insuffisantes alors que la PAC mobilise beaucoup d'argent. Les

erreurs faites sur les modes de développements des dernières décennies sont collectives. Il n'y a pas de raison de les faire payer aux individus. Le mouvement des gilets jaunes a en partie éclairé un sentiment d'injustice : il faut trouver les moyens de convaincre que la transition sera prise en charge collectivement, que tout le monde sera traité de la même façon.

Vous dites que nous ne sommes pas à la fin du monde, mais à la fin d'UN monde et que nous avons besoin des sciences humaines et sociales ?

La crise de l'environnement c'est le résultat d'un système à bout de souffle. C'est une remise en cause de la religion de la croissance infinie, d'un système bâti sur des relations très inégalitaires qui ne peut pas tenir. Le mot décroissance fait peur. C'est pourtant une nécessité pour les pays développés si on veut permettre encore une croissance matérielle pour les pays qui en ont besoin. L'environnement est donc à la base un problème politique. Les questions d'environnement sont, à mon avis, d'abord des problèmes de représentation et de conception de la vie ; une question philosophique. Les sciences de la nature peuvent tirer des signaux d'alarmes mais nous avons besoin des sciences humaines et sociales pour développer un autre projet de société.

Pensez-vous que le syndicalisme a un rôle à jouer dans la construction de ce(s) nouveau(x) monde ?

Si on a une décroissance matérielle, elle passera par des flux plus faibles : manger moins, consommer moins... mais aussi par un allongement de la durée de certains produits. On produira trois fois moins de machine à laver si elles tiennent trente ans au lieu de dix. On ne

« Les questions d'environnement sont d'abord des problèmes de représentation et de conception de la vie. »



pourra faire autrement que de diminuer le temps de travail. Par ailleurs, s'il y a des emplois supprimés dans un domaine, il y en aura de créés dans d'autres. La question à se poser est donc celle de l'accompagnement de la reconversion des personnes. C'est là encore une question de solidarité. Les changements sont inévitables, ils font peur. La crise de la confiance est une crise de l'individualisme. Or on n'est pas seul. Les syndicats et les associations ont un rôle à jouer pour replacer les questions de manière systémique, convaincre qu'on ne laissera personne sur le bord de la route, structurer les envies, l'imagination et l'intelligence des individus. Si on n'a pas ce lieu de mise en commun des idées dans lequel on fait le pari de l'intelligence collective, alors on ne s'en sortira pas. Chacun défendra son pré carré, individu ou syndicat corporatiste. Il y a urgence mais il y a aussi derrière cette urgence, une occasion fantastique d'inventer un nouveau monde. ♦

IRMA

Saint-Martin, deux ans après

Malgré la communication des autorités nationales et locales, les habitants de Saint-Martin subissent encore le passage de l'ouragan Irma deux ans après.

6 septembre 2017 : Saint-Martin et Saint-Barthélemy s'apprentent à prendre de plein fouet Irma : le plus grand ouragan de l'histoire de l'Atlantique. Impossible de s'enfuir des deux îles : les aéroports sont fermés depuis la veille. Ce qu'ont vécu les habitant-es pendant 12 heures est inimaginable. Il fait nuit, tout est calfeutré. Des bruits effroyables et inconnus sans discontinuer empêchent tout repos. Est-ce une tôle qui frappe contre le mur ? Un arbre qui tombe sur la voiture ? À chaque accalmie, l'espoir que le cyclone est passé est immédiatement suivi de la fureur qui recommence : des rafales à plus de 370 km/h. Face au déchaînement, on cherche

une pièce sûre : salle de bains, buanderie... Le danger vient des ouvertures mais toute la vie antillaise est tournée vers l'extérieur.

Quatre milliards d'euros de dégâts matériels avec deux tiers des habitations détruites ou très endommagées. C'est une impression de bombardement qui réveille Saint-Martin.

Le bilan humain ? 11 morts. C'est un drame. Mais la vie va reprendre. Il faut de l'eau, de la nourriture, de l'électricité. À Saint-Martin, l'eau potable est de l'eau de mer désalinisée. Sans électricité, il n'y a plus de nourriture, tout étant importé de Guadeloupe.

Très vite, les Saint-Martinois veulent quitter l'île. Pour mettre les enfants en sécurité, recharger les batteries et revenir reconstruire.

En Guadeloupe, la générosité œuvre : cagnottes, matériaux pour reconstruire... La FSU



Guadeloupe se mobilise en demandant aux collègues s'ils peuvent loger les réfugiés. En quelques heures, la solidarité est immédiate et une centaine de lits sont mis à disposition. La FSU Guadeloupe reçoit même des propositions de camarades de l'hexagone, prêts à venir remplacer les collègues le temps qu'ils reprennent

leur souffle. Le sens du service public n'est pas un vain mot pour les agent-es.

Pour les agent-es des services publics Saint-Martinois c'est la même volonté, évacuer les enfants pour revenir accomplir leur mission. Malheureusement, au drame d'avoir tout perdu s'ajoutent les propos inacceptables et mensongers de la ministre des Outre-mers, Annick Girardin, sur les enseignant-es qui auraient fui Saint-Martin. Pourtant, aucun n'a manqué à l'appel. Propos qui seront heureusement démentis par le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale, mais le mal est fait.

Le gouvernement et le Président de la République font des tournées à l'attention des médias nationaux. On annonce tout et son contraire : une reprise en main de l'État à cause de la corruption et, en même temps, une décentralisation plus forte et la nomination

Un sentiment d'abandon



Le sentiment d'abandon a été très fort chez les agent-es des services publics, avec un État peu à l'écoute de la précarité de ses agent-es. Une partie d'entre eux-elles n'a toujours pas de logement décent et doit se débrouiller sans aide de l'Institution. Les loyers ont doublé. Les prix des matériaux de construction ont été multipliés par quatre. Les assurances traînent et remboursent au prix bas. De nombreuses infrastructures ont été touchées, notamment la préfecture et la médiathèque. Au tribunal, les audiences ont été suspendues durant un mois et demi mais le parquet a mis en place une permanence de crise. Des agents ont eu le choix de quitter le territoire provisoirement pour se reposer ou ont obtenu une mutation. Des évacuations ont été organisées par la hiérarchie contrairement à l'Éducation nationale.



A Saint-Martin, l'ouragan IRMA a détruit en 2017 plusieurs établissements publics comme le collège Soualiga.

d'un vice-recteur. En attendant, le quotidien ne s'améliore pas.

À Saint-Martin, c'est le président du conseil territorial, dont les finances sont exsangues, qui temporise afin que la reconstruction des établissements scolaires soit prise en charge par l'État. Deux ans plus tard, la cité scolaire (1 500 élèves) est encore en chantier. Sur les quatre collèges, un seul a tenu le coup, un a été fermé et les deux autres sont toujours en travaux. Les personnels sont au bout du rouleau et ne tiennent qu'aux promesses d'une rentrée 2019 à peu près normale. C'est déjà ce qu'on leur avait promis pour janvier 2018, puis septembre 2018 et janvier 2019.

Une partie des élèves n'a toujours pas l'ensemble des heures d'enseignement pourtant obligatoires : il n'y a pas assez de salles. Pour remédier à cela, on entasse deux classes dans une seule, les professeur-es d'EPS découvrent le matin que le plateau sportif sert de dépôt de matériel de construction, il n'y a toujours pas d'eau potable dans certaines écoles. Les lycéen-nes des séries hôtelières ou scientifiques n'ont pas accès aux salles spécialisées.

S'ajoutent aux difficultés de l'après Irma le stress de la réforme du Lycée, de la mise en place de la Loi Blanquer, des projets sur les retraites... comme pour tous les enseignant-es. Eddy Ségur, secrétaire de la FSU Guadeloupe reste « très inquiet des conditions de rentrée à Saint-Martin : certains enseignant-es n'ont toujours pas de logement et sont contraints de cohabiter, aucune garantie

Laurent Bayly

« Les personnels ont fini l'année épuisés. »

Quelle est la situation dans les écoles collèges et lycée en cette rentrée 2019 ?

Il y a eu une lente reconstruction au long de l'année scolaire 2018-2019. Mais deux ans après nous sommes encore dedans. La dernière année scolaire a été très éprouvante, marquée par les retards dans les travaux. Faute de salles, certains cours n'ont pu être assurés, parfois aussi faute d'enseignant-es. Dès septembre et à la rentrée de janvier, les collègues ont dû cesser le travail tant les conditions de travail étaient inacceptables. Un collectif Parents/Elèves/Professeur-es, dont les syndicats ont été partie prenante s'est imposé comme interlocuteur, notamment auprès d'une collectivité territoriale très fermée au dialogue. Les personnels ont fini l'année épuisés.

Comment qualifierais-tu la gestion de l'après Irma par l'éducation nationale ?

En direction des personnels, elle est très insuffisante. L'enquête du CHSTCA, en octobre, a été suivie de deux ou trois déplacements de la cellule d'écoute psychologique. En décembre, des groupes de « libre » parole ont été mis en place mais avec la participation de la hiérarchie. Les conclusions des entretiens ont souvent été : « mettez vous en arrêt si vous n'en pouvez plus ». Les collègues ont dû se tourner vers des psychologues privés, quasi inexistantes sur l'île, ou vers le centre médico-psychologique, saturé. Certains ont obtenu une mutation pour se reconstruire ailleurs. Le ministère a envoyé un inspecteur général. Nous avons pu lui faire réaliser qu'aucune mesure exceptionnelle n'avait été prise suite au cyclone. Le ministère a fini par débloquer deux postes supplémentaires pour le LGT et autant pour le LP, ce qui est très loin de répondre aux besoins.

Et l'avenir ?

Les travaux vont se poursuivre pendant les cours, beaucoup d'installations sportives ne sont toujours pas rénovées. Le cyclone a détruit le collège Soualiga qui est hébergé à la cité scolaire R. Weinum. Cela a généré des angoisses et des tensions entre les collègues et avec les équipes de direction, notamment autour du partage des salles et du matériel. L'ouverture du futur « collège-usine » de 900 élèves ne se fera pas avant 2022. Nous avons exprimé notre désaccord sur ce choix sans être écoutés. Beaucoup s'inquiètent de la création annoncée du vice-rectorat de Saint Martin et d'un poids plus important de la collectivité territoriale.

Laurent Bayly est secrétaire du SNES-FSU à Saint-Martin

n'est donnée pour que les élèves et les enseignants de la cité scolaire Weinum – accueillant le collège Soualiga – puissent avoir des conditions d'étude et de travail décentes, et des emplois du temps dans le respect des textes » (voir interview ci-dessus).

Deux ans après le passage d'Irma, la situation de la jeu-

nesse à Saint-Martin n'est pas digne de la République française. Et les premiers à en souffrir sont évidemment les enfants des classes populaires. La FSU continue à demander un plan d'urgence pour le bâti scolaire à Saint-Martin, mais aussi pour la Guadeloupe et pour l'ensemble des Outre-mer. 💧

Sandrine Charrier

Le MAAT, art contemporain à Belem

Un centre contemporain d'envergure, Lisbonne l'attendait. Édifié sur les bords du Tage, la Tour de Belem en perspective, le MAAT (musée d'art, architecture et technologie) dispose d'une architecture inhabituelle, qui rompt avec la ligne droite et l'angle. Les sinuosités de ses parois sans fin procurent au visiteur des perspectives inédites, appuyées par une programmation artistique qui privilégie la performance, l'art vidéo, le cinéma expérimental et la photographie. La nouvelle scène portugaise y côtoie les artistes internationaux.

On y accède par une longue passerelle venant du vieux Lisbonne des ports. On n'aperçoit d'abord qu'un groupe humain sur un tumulus blanc. Cette installation intitulée



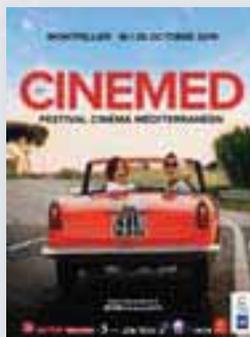
Romy and the Dogs, est due à l'artiste français Xavier Vailhan que le musée a invité en cet été 2019. Elle anime l'immense toit-terrasse du nouveau musée.

L'entrée se fait en descendant au niveau du fleuve. Une fois dans le bâtiment, le visiteur est envahi par une obscurité nécessaire aux œuvres de Jesper Just. La perception spatiale, brouillée par un système complexe de passerelles métalliques, offre différents points de vue des projections, loin des écrans, les surplombant, ou obligeant le visiteur à les longer. Le visiteur, en premier lieu spectateur, devient acteur à son insu, par le regard d'autres visiteurs qui le voient apparaître en ombre chinoise sur l'une des projections de l'œuvre intitulée Servitudes – circuits (interpassivités).

De nombreuses salles abritent des expositions temporaires, comme celle de Carla Filipe, demain il n'y aura plus d'art, autour des symboles et images de la révolution d'avril 1974.

Montpellier : Cinemed en octobre

Le festival de cinéma de Montpellier est devenu la référence pour le cinéma méditerranéen. Son palmarès est attendu par les réalisateurs. Composé de personnalités internationales du septième art, son jury décerne L'Antigone d'or, et d'autres prix dont ceux du court métrage ou du documentaire. De nombreuses avant-première attirent le public qui peut lui aussi voter. André Téchiné en sera l'invité d'honneur. Du 18 au 26 octobre.



Toulouse : quarantième au piano

Les Jacobins de Toulouse accueille du 5 au 30 septembre la quarantième édition de Piano Jacobins, une manifestation musicale qui draine régulièrement un large public dans une programmation tournée vers le classique. Au programme, les grands pianistes de ce siècle : Elisabeth Leonskaja, Christain Zacharias, Boris Berezovsky, Nicholas Angelich, Philippe Bianconi, Piotr Anderszewski, Alexandre Kantorow, Nelson Goerner, Anne-Marie Mc Dermott, Jeremy Denk, mais aussi la nouvelle génération. Le jazz est présent grâce à Jacky Terrasson, Paul Lay, Rolando Luna et Chilly Gonzales.

Metz : 3^e édition pour Constellations

Désormais doté de trois parcours différents, le festival Constellations de Metz qui se tient jusqu'au 7 septembre fait le plein. Dédié aux arts numériques, complété de concerts gratuits, il invite le visiteur à suivre des cheminements dans la ville qui le conduisent aux différentes œuvres et au riche patrimoine de la cité lorraine. Mieux vaut cependant suivre de nuit ces parcours qui jouent beaucoup sur la lumière, l'eau et le son. De la place d'armes avec sa bulle aux berges de la Moselle.



Nancy : le livre sur la place

L'écrivain Laurent Gaudet, qui a signé une création remarquable au festival d'Avignon (voir page 28) présidera la 41^e édition du Livre sur la place à Nancy, du 13 au 15 septembre. Cette manifestation totalement vouée à la littérature n'attend pas moins de 600 auteurs et auteures d'envergure internationale dont William Boyd et Audur Ava Olafsdottir. Au programme : des débats, des rencontres et, en avant-première, une interprétation de Fanny Ardant de La Passion suspendue, livre d'entretiens entre Marguerite Duras et Leopoldina della Torre.

Bordeaux : Takako Saito au CAPC

Le musée d'art contemporain de Bordeaux présente la première monographie en France de Takako Saito. 400 œuvres de l'artiste japonaise, qui fête cette année ses 90 ans, sont exposées. La Japonaise vit et enseigne toujours à Düsseldorf où elle s'est installée en 1984 après avoir travaillé aux États-Unis, puis en France avec Georges Brecht et Robert Filliou. Jusqu'au 22 septembre.

Diagonal : 10 ans d'éducation à l'image

Le réseau Diagonal est constitué par des acteurs militants convaincus du rôle des artistes, par la création photographique et par une éducation citoyenne et artistique, répartis sur 10 régions.

Les deux axes moteurs de Diagonal sont de soutenir et favoriser la diffusion et la production photographique, de développer les pratiques d'éducation à l'image par et avec la photographie. 30 ateliers sont développés en France.

Pour fêter les 10 ans du réseau, une vingtaine d'expositions sont organisées à travers l'hexagone, portant un thème commun : « l'engagement ». Engagement des auteurs qui partent au loin sur le terrain des opérations ou qui narrent la vie de tous les jours et les histoires sans bruits. Engagement pour la cause, le sujet ou l'événement enregistré, document, montré aux autres. L'engagement dans l'acte créatif auquel est parfois consacrée une vie. Engagement aussi de ceux qui, devant l'objectif, portent des idées, des valeurs, des messages d'espoir ou des cris d'alarme. Près de 400 œuvres, issues de la collection du Centre national des arts plastiques (Cnap), sont diffusées de septembre 2019 à janvier 2020 dans 19 départements. Infos : reseau-diagonal.com



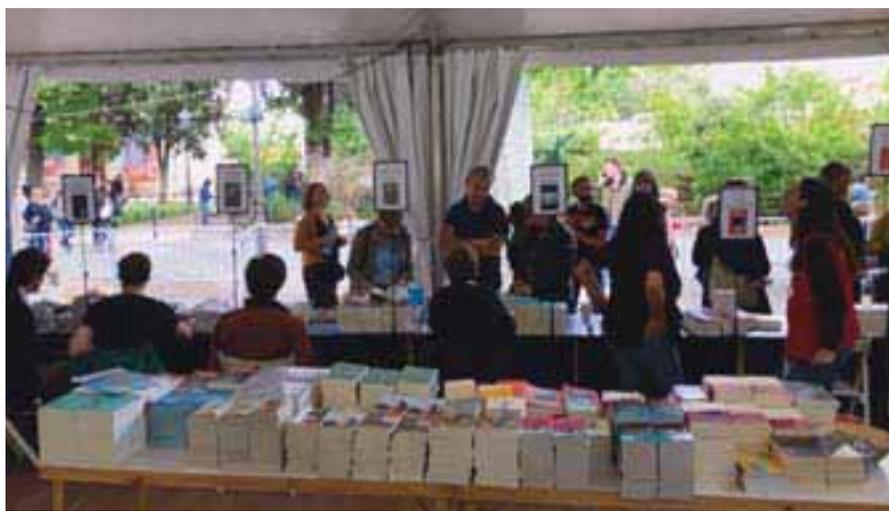
Littérature : habituelle inflation de rentrée

Les 524 nouveaux romans de cette rentrée littéraire posent question au moment où les auteurs se constituent en ligue de défense.

Une fois de plus la rentrée littéraire s'annonce avec une pléthore de publications. Pour les seuls romans, 524 nouveaux titres seront à l'étalage dès le mois de septembre, ce qui représente un millier de titres par an. La surproduction a toutefois atteint ses limites et même régressé. Depuis l'année record 2007, et ses 727 romans, les nouveautés se stabilisent en-dessous de 600 ouvrages (567 en 2018, 581 en 2017). Cette profusion interroge pourtant tous les acteurs du livre, des libraires qui n'ont pas la place d'exposer les nouveautés aux lecteurs qui ne savent plus que choisir. Mais les auteurs et les éditeurs aussi qui, dans cette concurrence effrénée, ont vu en deux décennies d'inflation éditoriale, la vente moyenne par titre diminuer d'un tiers dans un marché en léger recul (moins 5,7% en valeur en 2018 par rapport à l'année précédente selon le Syndicat national de l'édition).

Une Ligue des auteurs s'est créée

Conséquence évidente, la majorité des auteurs gagne moins que le Smic. Ce qui les a conduits à créer en septembre 2018 une Ligue des auteurs professionnels, qui défend à la fois leurs contrats et leur retraite. Ce regroupement d'auteurs et d'éditeurs est fort aujourd'hui de plus de 1500 adhérents. Ils entendent « sauvegarder leur métier et améliorer les conditions de création de tous les auteurs » et travaillent, en lien avec le ministère de la Culture, sur un statut des auteurs. Paradoxalement, cette surproduction s'accompagne d'une montée en puissance formidable des best-sellers. Ces ouvrages, signés Marc Lévy, Guillaume Musso ou Elena Ferrante et Ken Follet, dépassent allègrement les 100 000 exemplaires vendus quand la moyenne se situe autour de 1 500 exemplaires, entre 500 et 800 exemplaires pour un premier roman. Ces derniers occupent avec 82 titres cette rentrée, à parité presque égale entre auteur et auteure, confirmant la politique de découverte constamment suivie par les éditeurs.



Souci d'étalage pour les libraires français qui doivent faire un choix drastique.

Les avantages d'une offre opulente

La multiplicité de l'offre n'a cependant pas que des inconvénients. Les habitudes de lecture des Français, sondés début 2019 par Ipsos pour le Centre national du livre, montrent une « consommation » importante d'ouvrages très divers, mais en majorité des romans. La moitié des lecteurs lisent de manière quotidienne, et dix-sept livres sont lus en moyenne par an par un lecteur, alors que les lectrices sont les plus importantes, notamment les grandes lectrices (34% des lectrices ont lu vingt livres au moins dans l'année).

Autre avantage à cette offre pléthorique de romans : la France est un des rares pays où les éditeurs proposent un tel choix de romans étrangers traduits. Il y en avait 216 à la rentrée 2018. Ils sont 188 en cette rentrée, plusieurs sont signés de grands noms de la littérature, Joyce Carol Oates, Jonathan Coe au cœur de l'actualité avec *Le cœur de l'Angleterre*, Auður Ava Ólafsdóttir et sa *Miss Islande*, Paolo Giordano (*Dévoré le ciel*), Siri Hustvedt (*Souvenirs de l'avenir*), Juli Zeh (*Nouvel an*). Et Chris Kraus qui signe *La fabrique des salauds* chez Belfond, un roman sur les couloirs sombres de l'Allemagne. ♦

Élisabeth PAN

336 romans français

Attendu après trois années sans publication, Jean-Paul Dubois signe *Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon*, aux éditions de L'Olivier. Parmi les auteurs et auteures français réputés, citons encore Rouge impératrice de Léonora Miano (Grasset), *Une partie de badminton*, d'Olivier Adam, *La clé USB*, le nouveau Jean-Philippe Toussaint, *Une histoire de France* de Joffrine Donnadiou (Gallimard), *Une joie féroce* de Sorj Chalandon (Grasset), *Civilizations* de Laurent Binet (Grasset), *Journal d'un amour perdu* d'Éric-Emmanuel Schmitt, *Amazonia* de Patrick Deville (Seuil). Parmi les nombreuses parutions annoncées, on remarque le nouveau roman du prix Nobel de littérature Patrick Modiano, *Encre invisible*, à paraître le 3 octobre.



Saison 2019-2020

Le théâtre à l'offensive

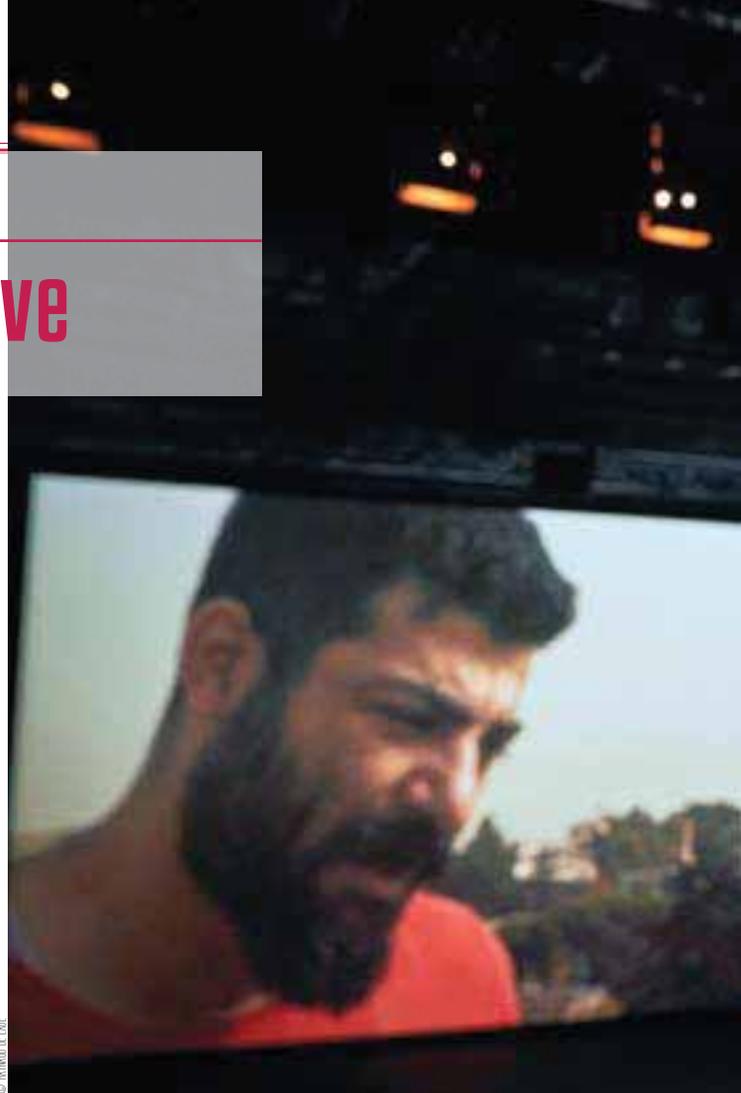
Le théâtre a toujours été impliqué dans l'actualité. Les créations des festivals de cet été, qui font la saison à venir, ont particulièrement insisté sur les migrations, les populismes, l'Europe.

Avignon, sous la direction d'Olivier Py, a fait de la migration de l'Odyssée le fil conducteur de son édition 2019, et les festivaliers ont apprécié ce retour aux origines du théâtre. Avec la question des populismes et des régimes autoritaires, elle a inspiré la plupart des créations présentées en juillet, que l'on pourra voir cette saison dans les théâtres français et européens.

Grand succès du festival d'Avignon, *Le Présent qui déborde* de la brésilienne Christiane Jatahy innove en tout point. Les comédiens ne viennent pas sur la scène, elle est occupée par un grand écran en fond de plateau qui crée, avec les gradins, une distance de 7 mètres équivalant au no man's land d'usage entre deux pays. « Dans chaque pays, trois acteurs ont été filmés, systématiquement deux Ulysse et une Pénélope » explique Christiane Jatahy. Les acteurs sont eux-mêmes des migrants, de Pales-

tine, du Liban, de Grèce, d'Afrique du Sud. « La fiction que j'ai créée se mêle en permanence à la réalité des acteurs » qui sont sur place, dans les gradins, face aux scènes projetées. Ils interagissent avec l'écran, instaurant parfois un dialogue avec la partie filmée. L'auteure ne trahit pas la tragédie antique d'origine, mais l'interprète dans notre présent où les migrations interrogent l'humanité et son futur. *Le Présent qui déborde (O agora que demora)* est repris en septembre à la Ruhrtriennale, en octobre à Bruxelles, du 1er au 17 novembre au Centquatre-Paris. Puis à Strasbourg, Saint-Étienne, Besançon, en Espagne et en Suisse.

Architecture, la création de Pascal Rambert pour l'ouverture du festival dans la Cour d'honneur a moins emporté les faveurs du public. Sans doute parce que le thème de la montée du nazisme à travers une famille autrichienne n'a pas la force de celui des *Damnés* de Visconti, repris sur cette même scène trois ans auparavant. La pièce a été écrite pour



© RYNDU DE LAJE

une pléiade d'actrices et d'acteurs hors pair, leur conservant à leur prénom. Jacques (Weber) a durablement terrorisé son fils aîné Denis (Podalydès), ses filles Emmanuelle (Béart) et Anne (Brochet). Seuls son fils Stanislas (Nordéy) et sa jeune femme Marie-Sophie (Ferdane) osent pour l'un se révolter, pour l'autre lui dire quelques vérités. Les gendres, le journaliste Laurent (Poitrenaux), le colonel Arthur (Nauzyciel) et la bru Audrey (Bonnet) restent également muets. Hors du cercle familial, ces gens sont des sommités dans leur métier. « Si les plus brillants n'ont pu empêcher le sang comment ferons-nous dans un temps peu armé comme le nôtre si le sang se présente à nouveau ? » argu-

mente l'auteur. *Architecture* est reprise à Rennes en septembre et octobre, à Strasbourg du 15 au 24 novembre, à Paris du 6 au 22 décembre, puis en janvier à Annecy, Clermont-Ferrand et Sceaux, en février à Valenciennes, Lyon et Bologne.

Avec Kirill Serebrennikov, Avignon a été secouée d'une grande bourrasque de liberté face à l'autoritarisme. Sa pièce *Outside* a été préparée pour le festival alors qu'il était assigné en résidence à Moscou. Il n'a donc pu assister à sa création inspirée par la vie et l'œuvre de Ren Hang. Le poète et photographe chinois s'est suicidé le jour de ses 30 ans et deux jours avant la date où il devait rencontrer Serebrennikov. Les deux artistes ont en commun d'être nés dans un pays où le droit à la création est limité, où la censure s'exerce sévèrement, où



Le metteur en scène russe Kirill Serebrennikov, assigné à résidence, a créé *Outside*.



Le Présent qui déborde de la brésilienne Christiane Jatahy a été la révélation d'Avignon. Le spectacle fait dialoguer les acteurs filmés et les comédiens dans la salle.

déplaire suffit pour se retrouver enfermé. Inventant des stratagèmes leur permettant d'échapper tout à la fois aux regards désapprobateurs de la société et à la violence de ses tribunaux, ils ont su tous deux préserver leur esthétique novatrice et une exceptionnelle capacité à rester libres. Ren Hang, que l'homosexualité et son œuvre sans tabou exposaient à la censure, n'a jamais voulu vivre ailleurs qu'en Chine, son pays. Comme Serebrennikov, directeur de théâtre à Moscou. **Outside** sera reprise en 2020.

Autoritarisme encore avec **Ordinary People** de Jana Svobodová et Wen Hui. L'une est

tchèque, l'autre chinoise. Toutes deux nées dans les années soixante, quand les régimes politiques de leurs pays respectifs ont fait dans l'horreur. Collecter des récits de gens ordinaires, récits qui à eux seuls racontent l'histoire de leur vie dans « *des régimes idéologiques très durs* », comme dit Wen Hui. Mais tout déborde, donnant à la pièce sa magie. Les paroles finissent par envahir notre contemporain. La pièce commence par une chanson tchèque à la guitare acoustique, suivie d'un concert de rock bruyant mené par un guitariste chinois. Trois danseuses chinoises, bientôt suivies par les hommes tchèques, éblouissent encore la scène, un vide animé de cartons, de consoles, de barrières métalliques, et surtout de lumières. Car les projecteurs de Pavel Kotlic et les vidéos de Jaroslav Hrdlicka construisent une graphie sur laquelle les acteurs

Phèdre ! Passion partagée avec des lycéens

L'amour du théâtre peut être un sujet en soi. Le Suisse François Gremaud transmet avec **Phèdre I** sa passion pour le personnage de Racine. Affrontant le défi de faire apprécier une pièce de théâtre classique écrite en alexandrins à des lycéens, François Gremaud s'en délecte avec humour et conviction. La pièce a été commandée par le

Théâtre Vidy-Lausanne pour être jouée dans des écoles. Seul en scène, le comédien Romain Daroles incarne la figure théâtrale d'un professeur fou de Racine qui, pour transmettre sa contagion, utilise toutes les formes narratives, du jeu de mots à la paraphrase. Et force le rire. « *Je suis persuadé que la joie peut contenir tout le tragique du monde* » explique l'auteur. Et de raconter comment les lycéens, convaincus d'assister à un cours, sont entrés méfiants, mais sont sortis admiratifs de **Phèdre**. Si le sujet principal est la pièce de Racine, c'est l'amour du théâtre dans son ensemble qui en ressort. **Phèdre I est reprise en novembre à Montbéliard et à Cognac, en décembre à Saint-Médard-en-Jalles et Vevey. Puls en 2020 à Colombes, Perpignan, Hédé-Bazouges, Épinal, Bruxelles, Vitrioles, Istres, Nantes, Maubeuge, Chelles, Saint-Ouen, Arras, Saint-Brieuc, Terrassons, Paris.**



Romain Daroles interprète le professeur dans la pièce de François Gremaud.

© THÉÂTRE VLD

jouent, une vomissure, une ombre, des traits de musique... **Ordinary People est reprise en novembre à Paris, Prague, Cergy-Pontoise, Villeneuve d'Ascq et Porto.**

L'Europe intrigue également les auteurs. L'écrivain Laurent Gaudé et le compositeur et metteur en scène Roland Auzet ont produit ensemble **Nous, l'Europe, banquet des peuples**. Constatant que la plupart des Européens connaissent peu leur histoire et que l'adhésion au projet Europe se délite, Laurent Gaudé et Roland Auzet se sont unis pour initier au théâtre un récit musical commun à tous les Européens. L'écrivain ne se veut pas historien. Ses mots, son lyrisme préservent vive l'envie d'Europe. Une Europe contemporaine, née de l'émancipation des nations, dont la première insurrection populaire eut lieu à Palerme en 1848, alors que l'année précédente, une « campagne des banquets », organisée en

France pour contourner l'interdiction des réunions politiques, avait réclamé la république et le suffrage universel. La pièce s'ouvre sur un nous, populaire, dans lequel aucune administration, aucun élu, ne peut interférer. **Nous, l'Europe, banquet des peuples est reprise en octobre à Amiens, en janvier à Perpignan, Neufchâtel, Blagnac. En février à Montbéliard, Choisy-le-Roi, Tours. En mars à Saint-Nazaire, Tarbes, Thau, Sénart et Saint-Denis.**

À noter que ce thème de la Campagne des banquets sert également la pièce hilarante de Sylvain Creuzevault **Banquet Capital**, qui explique Le Capital de Marx à travers la création de la Deuxième République en 1848. La pièce, donnée au Printemps des Comédiens de Montpellier, est reprise en octobre à Strasbourg, en avril à Bobigny, en mai à Niort, à Brive-Tulle et au Mans. ♦

Véronique Giraud

Marianne Klapisch, scénographe du nouveau Musée de la libération de Paris

Le nouveau Musée de la libération de Paris — Musée Jean Moulin — Musée du Général Leclerc, a été inauguré le 25 août après avoir déménagé dans les pavillons Ledoux restaurés.

Ce lieu regroupe trois musées. Comment avez-vous lié les trois thèmes ?

Dans l'ancien musée c'était très divisé. Ici, nous avons choisi de prendre l'histoire, du sortir de la Première Guerre mondiale à la Résistance, des campagnes d'Afrique aux plages normandes, jusqu'à la libération de Paris. Il fallait mettre tout ça dans un parcours chronologique, utiliser les volumétries, les spatialités, les zones de lumière pour raconter cette histoire, faire sentir au public l'ambiance de chaque période. Parfois nous avons une grande salle, comme celle de l'insurrection où le temps se dilate et qui ne parle que de sept jours, et puis il y a des salles qui parlent de quatre ans. Il fallait réussir à faire comprendre ces dilatations, et en même temps comprendre qu'on peut être dans des géographies différentes. Jean Moulin et Philippe Leclerc sont souvent présents dans ce parcours, mais les deux héros ne se sont jamais rencontrés. Ce sont deux histoires parallèles, deux patriotes d'origine sociale et d'identité politique différentes, mais tous les deux au service de la France.

En tant que scénographe, quel a été votre parti pris ?

Le grand défi c'était de transmettre cette page fondamentale de l'Histoire au public, notamment aux plus jeunes. Nous voulions montrer que dans un musée, on peut apprendre des choses sans s'ennuyer. On retrouve les deux grands héros, mais il y a aussi des tas de gens qui ont traversé cette période, qui ont fait des choix politiques devenus historiques. Nous avons voulu établir un rapport assez intime avec eux. Nous présentons quarante portraits dont

on peut se dire qu'ils auraient pu être des gens comme nous, avec des objets leur ayant appartenu, qui sont des traces de guerre. Il y a par exemple cette robe blanche doublée en papier journal sur laquelle la dame à qui elle appartenait a peint les monuments de Paris en bleu-blanc-rouge pour manifester sa liesse le jour de la libération. Cette étoile jaune, qui n'est pas n'importe quoi, elle a été portée par un monsieur, une vraie personne en chair et en os. Au total, 300 objets, documents originaux, photographies, vidéos d'archives et témoignages sont présentés.

La collection est-elle figée ?

Le parcours est structuré pour rester à peu près comme ça, mais les portraits pourront être renouvelés. Si quelqu'un apporte les archives de son grand-père, s'il y a un objet, un témoignage exceptionnel, nous pourrions renouveler des vitrines, changer des affiches de propagande, etc. Et puis il y a une salle d'exposition temporaire. Elle accueille actuellement « *Les coulisses du chantier* », qui retrace l'histoire de ce pavillon et de sa restauration pour accueillir le musée. La prochaine exposition sera installée en février 2020, elle portera sur les Parisiens dans l'exode.

Le musée est doté d'un conseil scientifique, quel rôle joue-t-il ?

Tout ce qui est présenté ici, les objets, les textes, ont été validés par ce conseil. Il est composé d'historiens, de conservateurs, d'experts divers et de directeurs de musée. Le musée est également composé d'une salle de conférences, d'espaces pour accueillir des ateliers pédagogiques et de bureaux. Il abrite aussi les



Architecte de formation, Marianne Klapisch est scénographe au sein de l'agence Klapisch-Claisse spécialisée dans la scénographie d'expositions temporaires ou permanentes.

réserves, conserve les archives du général Leclerc et de la 2^e DB, des documents et correspondances de Jean Moulin et un fonds de journaux d'époque. Ce centre de ressources est accessible sur rendez-vous pour accueillir chercheurs, historiens, élèves, documentaristes... Des ressources pédagogiques sont disponibles sur le site du musée.

Personnellement, qu'est-ce qui vous a motivée dans ce projet ?

Mon travail consiste à donner du sens, à concevoir le parcours en essayant de transmettre des messages. C'était une grande responsabilité qui m'était confiée, vis-à-vis de toutes les générations. L'importance de ce musée comme lieu de mémoire vient aussi du fait que les anciens résistants et les gens qui ont vécu cette période sombre sont de moins en moins nombreux. Récemment, en travaillant avec des étudiants, je me suis aperçue que certaines notions deviennent floues, qu'on mélange un peu tout. Il me semble important de faire un musée où les jeunes puissent retenir des choses qui les aident à comprendre le monde d'aujourd'hui, d'où on vient, quelle est notre histoire politique, pour pouvoir s'engager à leur tour. ♦

Propos recueillis par Pierre Davin

LES SUPER PROJETS SCOLAIRES
ONT BESOIN DE SUPER IDÉES
POUR EXISTER !

RDV SUR INITIATIVES.FR

CHOCOLATS, TOMBOLAS, FLEURS ET DÉCO, OBJETS PERSONNALISÉS, CALENDRIERS...

initiatives
 Association des Parents d'Initiatives et Associatifs

02 43 14 30 00
info@initiatives.fr

LE CHÈQUE-VACANCES, C'EST POUR TOUS, PARTOUT ET TOUT LE TEMPS !

SÉJOURS & TRANSPORTS

LOISIRS & DÉTENTE

HÉBERGEMENT

RESTAURATION

CULTURE & DÉCOUVERTE

Où l'utiliser ? guide.ancv.com

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.ANCV.COM

Vos élus peuvent vous aider, renseignez-vous !

POUR FAIRE COURT, ÊTRE ASSUREUR MILITANT AUJOURD'HUI C'EST :

A stylized illustration of several people working together to hang a large banner. One person is on a ladder on the right, another is on a ladder on the left, and others are on the ground. The banner contains a list of commitments.

Privilégier la réparation et le **recyclage** pour lutter contre le gaspillage, promouvoir l'économie du partage, accélérer **l'innovation française** en accompagnant le développement des start-up, choisir des **placements responsables**, proposer une épargne solidaire pour favoriser **l'emploi**, l'insertion et l'accès à l'éducation, établir tous nos plateaux téléphoniques **en France**, réduire nos émissions de CO₂ dans nos bureaux, nos achats et nos déplacements, soutenir le **monde associatif** et agir pour l'inclusion, décarboner l'économie et accompagner les secteurs en **transition énergétique**, payer nos impôts en France, nous appuyer sur des **sociétaires engagés** pour faire vivre le modèle mutualiste, être exemplaire sur les questions de mixité, de **diversité** et d'égalité dans l'entreprise, encourager la pratique sportive **pour tous**, protéger **vos données personnelles** et vous donner des outils pour agir, mettre **l'humain au cœur** de toutes nos actions et de tous nos choix, vous remercier d'avoir pris le temps d'arriver jusque-là et vous inviter à poursuivre avec nous.

#ChaqueActeCompte

www.chaqueactecompte.fr



assureur militant